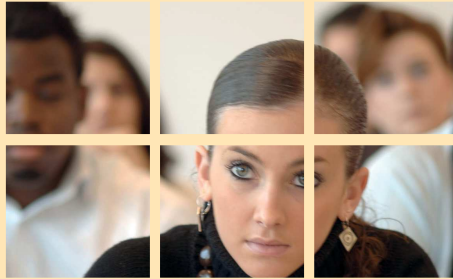




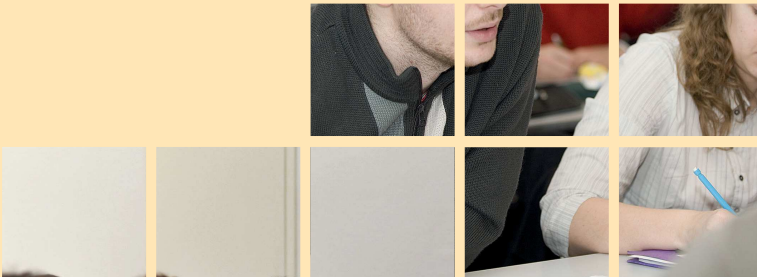
ipst
cnam



MANAGEMENT



DROIT



SANTÉ



2020 - 2021

Vous accompagner *

Ce guide pratique est conçu pour vous accompagner et faciliter votre parcours d'études au Cnam Midi-Pyrénées. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et contribuera à votre réussite. Soyez également assurés de notre total dévouement pour vous aider à résoudre les difficultés que vous pourriez rencontrer et, vous permettre d'étudier dans les conditions les plus favorables.

SOMMAIRE

Choisir et construire son parcours..... page 1

NOS FILIÈRES MÉTIERS

Comptabilité, Contrôle, Audit, Intec.....	page 3
Gestion, Management, Marketing.....	page 10
Ressources Humaines, Droit, Travail, Droit Social.....	page 21
Ergonomie.....	page 31
Transport, Logistique	page 36
Préparation aux tests d'anglais	page 38

Optimiser son parcours :

- les Formations Ouvertes à Distance..... page 39
- la Validation des Études Supérieures

S'inscrire..... page 41

Financer sa formation

Les examens

Les diplômes

Les démarches administratives



Guide des formations " Management, Droit, Santé" (Ipst-Cnam)

Le Conservatoire National des Arts et Métiers propose à l'échelle nationale 269 diplômes et 1434 modules d'enseignement (UE) dans des domaines aussi variés que l'assurance, la banque, la finance, l'économie, la comptabilité, la santé, le droit, le travail, l'immobilier, le management, l'innovation, le commerce, etc... Ces formations sont créées et sont encadrées au sein de 8 équipes pédagogiques nationales (EPN) comprenant des enseignants, chercheurs et formateurs de l'établissement public parisien et des centres Cnam en région.

Ces formations peuvent être accessibles sous diverses modalités : le cours du soir traditionnel ou du samedi (appelé aussi HTT), des enseignements à distance dispensés par un centre Cnam sur le territoire national, des enseignements mixant les deux modalités (à distance avec des regroupements physiques), des stages intensifs de plusieurs jours. Un parcours de formation au Cnam regroupe bien souvent plusieurs modalités.

A l'Ipst-Cnam, en tenant compte des besoins du tissu socio-économique du territoire et des compétences de nos enseignants et formateurs, nous proposons une partie de l'offre nationale. C'est cette offre que vous allez découvrir dans les pages qui suivent.

Les parcours de formation sont organisés en modules (unités d'enseignement) capitalisables et mesurés en ECTS (European Credits Transfer System) qui est l'unité de mesure de tous les diplômes de l'enseignement supérieur. Une Licence (3 ans, bac+3) vaut 180 ECTS et un master (2 ans, bac+5) vaut 120 ECTS. Il est bien sûr possible de suivre un module pour acquérir une compétence sans pour autant viser un diplôme.

Vous pouvez trouver sur le site national www.cnam.fr des unités d'enseignement optionnelles qui sont éventuellement accessibles à distance. Elles peuvent servir à compléter votre formation à l'Ipst-Cnam.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce guide, toutes les équipes de l'Ipst-Cnam se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Qu'est-ce que le Compte Personnel de Formation (CPF) ?

Le Compte Personnel de Formation (CPF) permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

L'ambition du Compte Personnel de Formation (CPF) aide à contribuer à l'initiative de la personne, au maintien de l'employabilité et à la sécurisation du parcours professionnel.

A qui s'adresse le Compte Personnel de Formation (CPF) ?

A toutes personnes de 16 ans et plus, titulaires d'un Compte Personnel de Formation (CPF)

Par dérogation, aux jeunes de 15 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage, sont également concernés

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est fermé à la date à laquelle son titulaire a fait valoir ses droits à la retraite

Aux personnes salariées ou demandeur d'emploi.

Comment consulter son Compte Personnel de Formation (CPF) ?

Chaque personne dispose, sur le site officiel moncompteformation.gouv.fr d'un espace personnel sécurisé lui permettant de s'identifier sur son Compte Personnel de Formation (CPF).

Ce site lui permet également :

- d'accéder aux informations qui le concernent (par exemple : le crédit en euros enregistré sur son compte) ;
- d'obtenir des informations sur les formations auxquelles il peut recourir dans le cadre du Compte personnel de formation (les formations éligibles au Compte personnel de formation) d'avoir un premier niveau d'information sur les financements de formation ;
- d'avoir accès à des services numériques en lien avec l'orientation professionnelle et la capitalisation des compétences ;
- le moteur de recherche du site vous permettra de trouver les formations proposées par l'Ipst-Cnam.

Conseils pratiques

Choisir et construire son parcours

Parce qu'il répond aux besoins de publics variés aux attentes multiples, le Cnam offre dans chaque spécialité un grand nombre de formations. Face à ce choix, comment opter pour le parcours le mieux adapté à vos objectifs et à vos contraintes personnelles et professionnelles ? Comment optimiser votre formation, en restant réaliste ?

Par quoi commencer ?

L'ipst-Cnam organise en septembre, des forums d'information et d'inscription. Ne manquez pas ce rendez-vous qui vous permettra de vous entretenir avec un enseignant ou un conseiller. Vous pourrez ainsi préciser avec lui votre projet et élaborer le parcours le plus adapté à vos objectifs et à vos contraintes.

En dehors des forums, toute l'année, notre équipe est à votre disposition et répond à vos demandes concernant l'administration de votre dossier (inscription, planning des cours, examen,...).

Construire votre parcours

La composition en Unités d'Enseignement (UE) permet de les suivre à son rythme, et parfois à la carte, en choisissant les contenus pédagogiques correspondant le mieux à ses besoins.

Programmes sur [www.cnam.fr/rubrique formation](http://www.cnam.fr/rubrique_formation)

Combien d'UE préparer par an ?

Un rythme raisonnable est de 4 à 6 UE dans l'année, soit 2 à 3 par semestre, en fonction de vos disponibilités.

Dans quel ordre préparer les UE de votre parcours ?

Plusieurs critères entrent en compte :

- **Respecter la progression pédagogique**

Certaines formations imposent un parcours précis, tandis que d'autres laissent plus de souplesse. Certaines UE ne sont accessibles qu'après en avoir validé une première donnant les bases indispensables. Le détail des UE et leurs prérequis sont consultables sur le site : www.cnam.fr

- **Confrontez la liste des unités d'enseignements : www.ipst-cnam.fr**

Vérifiez le planning des UE qui vous intéressent. Vous serez parfois amené à modifier vos choix en fonction de ces informations.

- **Varier les modalités**

Si l'offre existe, il est tout à fait possible de suivre une formation en Foad (Formation ouverte et à distance) dans sa totalité. Mais le panachage "présentiel / Foad" est aussi une excellente solution pour gagner du temps tout en maintenant un lien plus convivial avec les enseignants et les autres auditeurs.

Les UE disponibles en Foad sont consultables sur le site <http://foad.cnam.fr>

Aller plus vite

Différentes démarches et dispositifs peuvent vous permettre de gagner du temps en optimisant votre parcours.

Quelques pistes à garder en tête :

• **N'attendez pas septembre**

Si vous avez manqué la rentrée de septembre, n'attendez pas la prochaine. Le Cnam propose une rentrée en février pour certaines de ses formations.

• **Choisissez à la carte**

Si votre objectif n'est pas forcément d'obtenir un diplôme, mais plutôt d'acquérir des connaissances complémentaires, allez à l'essentiel et choisissez vos UE à la carte. Vous vous construirez ainsi une formation plus courte et mieux adaptée à vos besoins.

• **Pensez Foad**

La Formation Ouverte et à Distance (Foad) est une modalité de plus en plus appréciée par les auditeurs, notamment quand il leur est difficile de se rendre aux cours, ou quand ils ne peuvent prévoir leur emploi du temps à long terme.

Avec la Foad, vous suivez les cours au moment qui vous convient.

• **Pensez VAE**

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut vous permettre d'obtenir une partie ou la totalité du diplôme que vous visez sans en suivre les enseignements.

• **Recherchez des financements**

Pensez très tôt à rechercher les financements de votre formation. En général, les démarches prennent 3 à 6 mois. Nous sommes là pour vous aider. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller à l'adresse contact@ipst-cnam.fr.

Ne pas négliger ses contraintes personnelles

La réussite d'un projet de formation réside aussi dans la bonne évaluation des contraintes personnelles. Inutile de se lancer dans un projet si ambitieux qu'il se révélera irréaliste.

N'oubliez pas de prendre en compte :

• **Le temps de transport pour vous rendre à votre formation**

Est-il raisonnable ? Ou vous pèsera-t-il rapidement ? Si c'est le cas, pensez à l'enseignement à distance, au moins pour une partie de la formation.

• **Vos horaires et votre mode de travail**

Travaillez-vous en horaires fixes ou variables, voire décalés ? L'assiduité aux cours est une condition de réussite de votre projet. Si des horaires variables ne vous garantissent pas de pouvoir vous rendre à tous les cours, soyez peut-être moins ambitieux, préparez moins d'UE sur un semestre mais assurez-vous de pouvoir être présent à tous les cours.

• **Votre situation familiale**

Pouvez-vous raisonnablement être absent(e) de votre domicile un soir, deux soirs, voire trois soirs par semaine ? Un projet de formation exige l'adhésion et le soutien des proches afin qu'ils prennent le relais sur certaines tâches...

N'oubliez pas cependant de vous accorder du temps libre en famille ou entre amis. C'est indispensable !



COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT, INTEC

Par son offre de diplômes, certificats et titres RNCP (tel que celui d'**assistant comptable** ou de **Responsable comptable**), le département Comptabilité Contrôle Audit offre une large palette aux élèves de tous âges pour entamer, poursuivre ou achever leurs études.

Les titres du Cnam permettent d'exercer à tous les échelons des métiers de la comptabilité et de la gestion : du secrétariat comptable au poste de directeur administratif et financier.

Pour ce qui concerne la préparation aux diplômes de l'Expertise Comptable, des regroupements hebdomadaires organisés à Toulouse permettent d'assimiler les cours de l'Intec (premier institut francophone de formation aux métiers de la comptabilité).

Ces formations de l'Intec permettent aux élèves de se présenter aux examens de l'État et à ceux de l'Intec. Les diplômes de l'institut dispensent de toutes les Unités d'Enseignement (UE) du DCG de l'État et de la majeure partie des Unités d'Enseignement du DSCG (5 UE sur 7 sont dispensées).

Le département CCA et l'Intec sont sous la responsabilité pédagogique conjointe pour Toulouse Midi-Pyrénées de **Madame Nicole Calvinhac, Expert comptable** et de **Monsieur Gauthier Blanchet, Professeur Agrégé d'Économie et Gestion**.

Madame Nicole Calvinhac est elle-même une ancienne "cnamiène de l'Intec" elle a été Présidente de l'ordre des experts comptables de Midi Pyrénées en 2011 et 2012 et elle est élue au Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables. Elle participe aux travaux de rénovation de la filière comptable.

Elle est assistée par une équipe pédagogique constituée d'universitaires, de professeurs agrégés ou certifiés d'Économie et Gestion et de professionnels (majoritairement des expert.e.s comptables ou des contrôleurs ou contrôleuses de gestion), et coordonne plus particulièrement l'Intec.

Monsieur Gauthier Blanchet est responsable pédagogique des diplômes CCA en cours du soir.

CERTIFICAT PROFESSIONNEL ASSISTANT COMPTABLE (CP0200A) - 50 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau bac. Un bon niveau de formation générale (fin d'études secondaires) est recommandé.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce certificat est de permettre aux auditeurs d'acquérir le socle de connaissances et de compétences essentielles en comptabilité financière. Ce certificat valide donc un premier niveau d'expérience et de compétence en comptabilité (d'un niveau bac +1/+2).

Après l'obtention du certificat, il est possible de poursuivre dans une voie plus générale, celle du DUT GEA (niveau bac +2) puis d'une licence ; ou dans une voie plus technique, celle du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion – niveau Bac +3).

Compétences

Procéder aux enregistrements comptables des opérations courantes pour tenir les comptes au jour le jour. Assurer le suivi de trésorerie et les règlements des clients. Préparer les déclarations fiscales et sociales à échéance régulière. Préparer les opérations d'inventaire (lettrage, amortissement, dépréciation, provisions, régularisations diverses, etc.) Analyser les données comptables en mobilisant des outils élémentaires d'analyse financière des états financiers (SIG, bilan fonctionnel, ratios associés, etc.). Identifier l'organisation de l'entreprise et les règles générales d'exercice des activités économiques (libertés et contraintes). Repérer les différents acteurs du monde des affaires (institutions judiciaire, professionnelles). Connaître les règles juridiques liées au financement des entreprises (emprunt, augmentation de capital, comptes courants, etc.). Connaître les mécanismes d'imposition des revenus et du capital. Appréhender les règles fondamentales en matière de TVA et de droits d'enregistrement.

Modalités de validation

Valider les enseignements et l'une des UA avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, **dans un délai maximum de 4 ans.**

Au-delà du délai, une demande exceptionnelle motivée de dépassement doit être adressé au responsable national.

Comptabilité et gestion de l'entreprise	CFA010 - 12 crédits
Principes généraux de fiscalité des entreprises	DRF100 - 4 crédits
Initiation aux techniques juridiques fondamentales (FOAD + Regroupements)	DRA002 - 6 crédits

12 crédits à choisir parmi	
Gestion comptable et financière de l'entreprise	CFA040 - 12 crédits
Comptabilité, organisation et gestion	CFA030 - 12 crédits

Expérience professionnelle	UA131C - 16 crédits
-----------------------------------	----------------------------

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE CONTRÔLE DE GESTION (CC1000A) - 24 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau Bac + 2 : personnels comptables et financiers évoluant vers des fonctions plus liées à la gestion. Ingénieur.e ou cadre commercial devant animer une antenne de contrôle de gestion liée à leurs responsabilités opérationnelles, bonne connaissance de la comptabilité générale (ou financière) et connaissances en organisation.

Objectifs pédagogiques

Etre formé aux métiers du contrôle de gestion en position fonctionnelle ou en complément d'une responsabilité opérationnelle. Pour les personnes dotées d'une bonne expérience professionnelle, leur permettre d'être consultant.e.s dans ce domaine.

Ce certificat de compétence correspond à deux blocs de compétences de la licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion (LP124)

Compétences

Animer une antenne de contrôle de gestion liée aux responsabilités opérationnelles.

Modalités de validation

Valider les enseignements et l'une des UA avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, **dans un délai maximum de 4 ans.**

Au-delà du délai, une demande exceptionnelle motivée de dépassement doit être adressé au responsable national.

Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	CCG101 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	CCG102 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement I	CCG103 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement II	CCG104 - 4 crédits
Gestion comptable et financière de l'entreprise	CFA040 - 12 crédits

**Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant le bloc B40 du titre Responsable comptable (CCG102 + CCG103 + CCG104)
OU le bloc B70 de la Licence professionnelle Contrôle de gestion (CCG101 + CCG102 + CFA040)**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

MENTION MÉTIERS DE LA GESTION ET DE COMPTABILITÉ : CONTROLE DE GESTION (LP12400A) - 60 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Prérequis : Etre titulaire d'un BAC+2 dans le domaine de la gestion ou de l'économie : BTS CGO, DUT GEA, L2 en sciences économiques, gestion ou AES ; Et avoir une expérience professionnelle de 12 mois.

L'admission se fait sur dossier. Un dossier de candidature est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://cca.cnam.fr>.

Objectifs pédagogiques

La licence professionnelle en contrôle de gestion correspond à un niveau d'études bac+3, c'est un diplôme universitaire de niveau 6 (ex niveau 2).

Elle vous permet d'entrer dans une filière professionnalisante visant à vous préparer à des postes opérationnels en contrôle de gestion et comptabilité.

Les titulaires de cette licence peuvent prétendre à un poste opérationnel dans les directions du contrôle de gestion, dans les directions administratives et financières, dans les directions d'aide au pilotage ou encore dans des cabinets de conseil en stratégie/organisation/SSII...

Compétences

Les principales compétences visées sont :

- Participer à l'élaboration et l'évolution du système de comptabilité de gestion de l'entreprise, en fonction des caractéristiques de celle-ci, de son contexte, des besoins et contraintes de l'organisation;
- Participer à la conception et au déploiement du processus budgétaire : contribuer à l'élaboration des budgets opérationnels et fonctionnels, réaliser les budgets de synthèse, réaliser l'analyse mensuelle du résultat grâce au calcul des différents écarts, contribuer, le cas échéant, à l'élaboration et mise en place d'actions correctives ;
- Participer à l'élaboration du système de mesure et de pilotage de la performance de l'entreprise en tenant compte de sa stratégie et de son organisation, et notamment des types de centres de responsabilité ainsi qu'en choisissant et mettant en œuvre les méthodes appropriées (prix de cession interne, tableaux de bord, outils de la qualité).
- Conseiller les opérationnels dans le management et l'amélioration de la performance

Modalités de validation

Respecter les conditions d'accès et les exigences d'expérience professionnelle : si l'expérience professionnelle de 12 mois n'est pas dans le domaine, l'auditeur devra faire un stage minimum de 3 mois dans la spécialité ;

Avoir obtenu une moyenne générale minimum de 10/20 aux UE en tenant compte des pondérations [CCG101 (coef.3) ; CCG102 (Coef.3) ; CCG103 (Coef.3) ; CCG104 (coef.3), CFA040 (coef.2) ; CFA115 (coef.2); ANG (coef.1)]

Avoir obtenu au moins 10/20 à la rédaction et à la soutenance du projet tuteuré. La note obtenue se verra attribuée un coefficient de 2 dans le calcul de la moyenne générale pour la délivrance du diplôme.

Comptabilité approfondie de l'entreprise	CFA120 - 8 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	CCG101 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	CCG102 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement I	CCG103 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement II	CCG104 - 4 crédits
Comptabilité financière des sociétés	CFA115 - 8 crédits
Gestion comptable et financière de l'entreprise	CFA040 - 12 crédits

1 UE à choisir parmi	
Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	ANG200 - 6 crédits
Anglais Finance Comptabilité	ANG400 - 6 crédits
Anglais professionnel (niveau licence)	ANG320 - 6 crédits
Projet tuteuré	UACF03 - 10 crédits
Expérience ou stage	UAFC04 - 8 crédits

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant
le bloc B70 (CCG102 + CCG103 + CFA040)
le bloc B80 (CCG103 + CCG104)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

TITRE PROFESSIONNEL (inscrit au RNCP) - Niveau II

RESPONSABLE COMPTABLE (CPN6100A) - 92 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Diplôme bac+2. Pour les diplômés autres que ceux spécialisés en comptabilité (DUT GEA, spécialisation comptabilité, ou BTS CGO) une remise à niveau est vivement conseillée, notamment dans les domaines comptables via notamment l'UE CFA 040 Gestion comptable et financière des entreprises. Des prérequis dans les domaines de la comptabilité des sociétés, de l'analyse financière, ainsi qu'une bonne connaissance de la comptabilité financière sont en effet indispensables.

Objectifs pédagogiques

Permettre de consolider ses connaissances et ses compétences dans les domaines suivants :

- Gestion comptable, élaboration et analyse des états financiers de synthèse
- Gestion comptable et élaboration des états financiers consolidés
- Comptabilité de gestion et gestion des coûts
- Contrôle de gestion et pilotage de la performance
- Gestion juridique de l'entreprise
- Gestion fiscale de l'entreprise
- Développement, maîtrise et pilotage du système d'information

Compétences

- Analyser, traiter et contrôler le traitement des opérations concernant les capitaux propres et les dettes financières (répartition de résultat y compris dans des situations complexes, augmentation et réduction de capital, etc.).
- Procéder à des évaluations d'entreprises : choisir les méthodes appropriées, les mettre en œuvre, analyser les résultats au regard des décisions à prendre.
- Analyser la performance de l'entreprise, sa situation financière et ses besoins de financement à l'aide des méthodes d'analyse appropriée (analyse fonctionnelle, tableau des flux) en articulation avec le diagnostic stratégique et organisationnel de l'entreprise et restituer les conclusions de manière claire et synthétique.
- Piloter, traiter et contrôler l'élaboration des états financiers et de la liasse fiscale (y compris pour des opérations complexes de contrats à l'avancement, d'opérations en devises).
- Analyser, traiter et contrôler le traitement des opérations concernant les capitaux propres et les dettes financières (émission, souscription, remboursement d'emprunts, recours au crédit-bail).
- Définir le périmètre de consolidation et les modalités de traitement à mettre en place selon le référentiel comptable français.
- Organiser et réaliser les travaux de consolidation des groupes selon le référentiel comptable français.
- Choisir selon la stratégie de l'entreprise et mettre en œuvre les réseaux de calcul des coûts des différentes méthodes : coûts complets, coûts partiels, etc.
- Elaborer le système de comptabilité de gestion de l'entreprise et savoir le faire évoluer en fonction des caractéristiques de l'entreprise, de son contexte, ses besoins et contraintes.
- Etre capable de conseiller les dirigeants et managers opérationnels sur les méthodes de calcul des coûts à utiliser en fonction du type de décision qu'ils ont à prendre.
- Elaborer le système de mesure et de pilotage de la performance de l'entreprise en tenant compte de sa stratégie et de son organisation (prix de cession interne, tableaux de bord, outils de la qualité).
- Concevoir, déployer et faire vivre le processus budgétaire.
- Concevoir, déployer et produire les tableaux de bord de pilotage en articulation avec la stratégie déployée.
- Identifier les caractéristiques des formes sociales (sociétés de personnes ou de capitaux), en mesurer les conséquences fiscales et sociales.
- Distinguer les étapes de la vie juridique d'une société et mettre en œuvre les formalités requises à chacune d'elle.
- Définir, mettre en œuvre et suivre les règles de gouvernance applicables à la forme sociale choisie (rôles et responsabilités des dirigeants, etc.).
- Calculer et contrôler le résultat fiscal de l'entreprise dans le régime de l'impôt sur le revenu comme de l'impôt sur les sociétés.
- Identifier, mettre en œuvre les régimes de TVA applicables à l'entreprise, calculer la TVA due, remplir la déclaration de TVA.
- Modéliser un système d'information en tenant compte des nouveaux outils, matériels et services disponibles et écrire un programme informatique.
- Concevoir une base de données, créer une application informatique et gérer un système d'information.

Modalités de validation

Pour obtenir le titre de responsable comptable, il faut :

- Valider chacune des UE (avoir une note > 10/20)
- Valider son expérience professionnelle via l'UA : avoir l'expérience nécessaire (24 mois dans le domaine comptable ou 36 mois en dehors et faire un stage de 3 mois) + rédiger un rapport d'expérience professionnelle (sans soutenance) à déposer dans D3
- Avoir un bac +2

Comptabilité financière des sociétés	CFA115 - 8 crédits
Comptabilité approfondie de l'entreprise	CFA120 - 8 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	CCG101 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	CCG102 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement I	CCG103 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement II	CCG104 - 4 crédits
Principes généraux et outils du management d'entreprise	MSE146 - 8 crédits

8 crédits à choisir parmi	
Règles générales du droit des contrats (FOAD + Regroupements)	DRA103 - 4 crédits
Principaux contrats de l'entreprise	DRA106 - 4 crédits
Règles générales du droit des sociétés	DRA112 - 6 crédits
Principales formes de sociétés (FOAD - Regroupements)	DRA113 - 4 crédits

4 crédits à choisir parmi	
Droit fiscal : imposition du résultat de l'entreprise	DRF114 - 6 crédits
Droit fiscal : TVA et imposition du capital	DRF115 - 4 crédits

4 crédits à choisir parmi	
Access et les bases de données	NFE004 - 6 crédits
Excel avancé	NFE002 - 6 crédits
Comprendre et pratiquer l'informatique	NFE003 - 6 crédits
Macros, programmation VBA	NFE005 - 4 crédits

Expérience professionnelle et réalisation d'un rapport d'activité	UA130Z - 36 crédits UA
--	-------------------------------

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant
le bloc B20 (CFA120)
le bloc B30 (MSE146 + CCG101)
le bloc B40 (CCG102 + CCG103 + CCG104)
le bloc B50 (DRA112 + DRA113)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

PRÉPARATION AU DGC ET AU DSGC

Des formations adaptées à tous les parcours

Les formations de l'Intec s'adaptent à chacun, étudiant.e (de bac ou équivalent, à bac+5) ou professionnel.le désirant se perfectionner, acquérir une certification ou un diplôme, valoriser et faire reconnaître son expérience professionnelle, faire évoluer sa carrière. **L'offre de formation de l'Intec s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises ou collectifs.**

A Toulouse, l'Intec propose un choix de cursus diplômants ou certifiants, en formation à distance avec regroupements. Ces formations sont éligibles au contrat et à la période de professionnalisation.

Un cours à distance pour tous

Les cours en ligne

L'Intec propose une formule pour les **formations du DGC/DSGC** :

- les cours ne sont plus envoyés par voie postale mais téléchargeables au format PDF sur un site sécurisé dédié aux cours en ligne (<http://cel.cnamintec.fr>)
- les devoirs sont à soumettre à la correction via internet
- les élèves ont accès à des webconférences (selon un planning fourni en début d'année) : des cours donnés par les enseignants de l'Intec Paris, puis consultables en différé
- un espace de discussion permet des échanges entre les élèves et les enseignants.

Les personnes inscrites à Pôle Emploi dont le dossier de prise en charge aura été validé par le Conseil Régional s'acquittent du seul droit d'inscription et doivent s'inscrire au centre Cnam de Toulouse avec la fiche de prescription de Pôle Emploi.

Les autres personnes sont finançables par le CPF, le plan de formation de l'entreprise ou par la personne elle-même doivent s'inscrire ou demander un devis sur le site de l'Intec www.intec.cnam.fr

Unités d'enseignement composant le DGC

Intitulés	UE	Crédits	Tarifs Toulouse
Introduction au droit	TEC 111	12	420 €
Droit des sociétés	TEC 112	12	420 €
Droit social	TEC 113	12	420 €
Droit fiscal	TEC 114	12	420 €
Economie	TEC 115	18	630 €
Finance d'entreprise	TEC 116	12	420 €
Management	TEC 117	18	630 €
Systèmes d'information de gestion	TEC 118	18	630 €
Introduction à la comptabilité	TEC 119	12	420 €
Comptabilité	TEC 120	12	420 €
Contrôle de gestion	TEC 121	18	630 €
Anglais appliqué aux affaires	TEC 122	12	420 €
Relations professionnelles 1	TEC 123	12	420 €

Unités d'enseignement composant le DSGC

Intitulés	UE	Crédits	Tarifs Toulouse
Gestion juridique fiscale et sociale	TEC 211	20	700 €
Finance	TEC 212	15	525 €
Management et contrôle de gestion	TEC 213	20	700 €
Comptabilité et audit	TEC 214	20	700 €
Management des systèmes d'information	TEC 215	15	525 €
Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais	TEC 216	15	525 €
Relations professionnelles 2	TEC 217	15	525 €

NB : Le programme des UE de l'Intec du DGC sont équivalents à ceux du DCG, ceux du DSGC au DSCG.

ATTENTION LE TARIF APPLIQUÉ AUX FORMATIONS DE L'INTEC EST SPÉCIFIQUE

GESTION, MANAGEMENT, MARKETING

En Midi-Pyrénées, nous proposons deux thématiques choisies dans la vaste palette de diplômes du Cnam pour leur adéquation au tissu économique local:

- Le management
- La fonction commerciale (marketing, vente, e business).

Ces formations sous la responsabilité pédagogique de **Franck Tordjman**, professeur agrégé à l'Ipst-Cnam.

Elles permettent d'obtenir des certificats de compétences en management ou en « e-business), des titres professionnels, une licence et un Master dans le domaine commercial.

La filière commerciale du Cnam Midi-Pyrénées répond d'une manière concrète aux besoins des entreprises et de leurs salarié.e.s, qu'il s'agisse d'acquérir des compétences nouvelles pour les équipes en place, de faire évoluer des collaborateurs et collaboratrices vers des fonctions d'encadrement (cours hors temps de travail) ou de recruter des nouvelles forces (formations en alternance).

Les demandeurs d'emploi peuvent acquérir des compétences nouvelles dans le domaine du marketing numérique à un tarif subventionné par la région grâce au certificat de compétence E-marketing et E-business (sous réserve de validation du dossier par le Conseil Régional).

Les titulaires d'un Bac +2 (notamment d'un BTS MUC ou NRC ou d'un DUT TC) peuvent compléter leur formation et valider une licence en Droit Economie Gestion spécialisée en marketing ou commerce international tout en travaillant.

Les titulaires d'une licence peuvent évoluer vers les fonctions d'encadrement en préparant le titre RNCP de responsable commercial et marketing. Titre qui valide également une première année de master professionnel du Cnam.

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires ou de personnes expertes reconnues dans leur domaine de compétence.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL (CC0600A) - 28 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau Bac +2

Connaissances générales en gestion ou solide expérience professionnelle en entreprise.

Objectifs pédagogiques

Etre formé aux fonctions de management opérationnel.

Assurer un rôle complet de manager dans les organisations.

Compétences

Animer une équipe, appréhender les différentes facettes du pilotage d'une entreprise, identifier le rôle des parties prenantes et l'impact de l'environnement, positionner stratégiquement l'entreprise et ses produits, organiser son développement.

Les débouchés concernent les positions de management et les cadres de gestion intermédiaires en entreprises et dans la diversité des formes d'organisation.

Modalités de validation

Valider les enseignements et l'une des UA avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, **dans un délai maximum de 4 ans.**

Réaliser un mémoire sur une problématique managériale.

Principes généraux et outils du management d'entreprise	MSE146 - 8 crédits
6 crédits au choix parmi	
Mercatique I : les études de marché et les nouveaux enjeux de la Data	ESC101 - 6 crédits
Management des organisations	MSE101 - 6 crédits
4 crédits au choix parmi	
Mercatique II : stratégie marketing	ESC102 - 4 crédits
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105 - 4 crédits
Gestion des hommes et des équipes	EME104 - 6 crédits
Mémoire	UAM20A - 4 crédits UA

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant le bloc B40 du Titre Responsable en gestion (MSE146 + MSE101 + EME104)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

TITRE PROFESSIONNEL (Inscrit au RNCP) – Niveau II RESPONSABLE EN GESTION (CPN7700A) - 112 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Diplôme bac+2.

Personnes engagées dans la vie professionnelle ou inscrites à Pôle Emploi, étudiant.e.s de l'enseignement supérieur (ou validation d'acquis de l'expérience ou des études supérieures).

Admission directe en RG2 (Bac +4) pour les titulaires d'une licence Droit Économie et Gestion du Cnam

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les procédures permettant de préparer et de gérer le budget, de conduire un projet et d'encadrer des équipes. Appréhender les techniques de gestion et de suivi des relations commerciales et des réseaux de distribution. Comprendre les aspects théoriques et pratiques permettant de développer et de mettre en place des outils d'audit, d'étude et de conseil au sein d'une entreprise, afin d'optimiser le fonctionnement de celle-ci. Acquérir les compétences en gestion, en management et en organisation des ressources humaines nécessaires pour assurer les fonctions de responsable ou d'adjoint au responsable administratif et financier d'une PME.

Compétences

Le titulaire du titre est capable de :

Domaine de compétences 1 : Élaboration et conduite de la stratégie d'un projet / d'une entité.

- définir des objectifs globaux et élaborer une stratégie de développement.
- piloter et évaluer un projet / une entité.
- identifier et mettre en œuvre des partenariats pertinents.
- rechercher et exploiter les informations issues d'une veille stratégique.

Domaine de compétences 2 : Conception et conduite de la politique marketing et commerciale.

- élaborer et réaliser une veille marketing et des études de marché qualitatives et quantitatives pour préparer ou contrôler une décision marketing ou commerciale.
- élaborer un plan marketing et le mettre en œuvre.
- définir et animer une gestion efficace de la relation client.
- assister la force de vente dans la stratégie de vente.

Domaine de compétences 3 : Pilotage administratif et financier d'une entité.

- appliquer les mécanismes comptables, budgétaires et du contrôle de gestion. Elaborer les procédures de gestion administrative et comptable.
- utiliser les leviers d'optimisation des ressources internes.
- réaliser des études financières et économiques nécessaires aux choix d'investissements.

Domaine de compétences 4 : Management et organisation des ressources humaines.

- analyser le fonctionnement d'organisation du travail d'une entité et établir un diagnostic.
- utiliser les outils de gestion administrative des ressources humaines.
- appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- utiliser les outils de management organisationnel des équipes et du travail.

Modalités de validation

Justifier d'une expérience professionnelle de 2 années à temps plein dans le domaine du diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre domaine, complétées par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le diplôme avec rapport de stage.

Les mécanismes de l'économie contemporaine	ESD103 - 8 crédits
Règles générales du droit des contrats (FOAD + Regroupements)	DRA103 - 4 crédits
Mercatique I : les études de marché et les nouveaux enjeux de la Data	ESC101 - 6 crédits
Comptabilité et analyse financière	CFA116 - 6 crédits
Management des organisations	MSE101 - 6 crédits
Finance d'entreprise : initiation à la gestion financière	GFN101 - 6 crédits
Développement international des entreprises	DVE103 - 8 crédits

RG2	
Principes généraux et outils du management d'entreprise	MSE146 - 8 crédits
Gestion des hommes et des équipes	EME104 - 6 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	CCG101 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion initiation II	CCG102 - 4 crédits
Mercatique II : stratégie marketing	ESC102 - 4 crédits
Principaux contrats de l'entreprise	DRA106 - 4 crédits

Expérience professionnelle	UA170V - 38 crédits UA
-----------------------------------	-------------------------------

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant le bloc B40 (MSE146 + MSE101 + EME104)

Les titulaires d'un des certificats de compétences à choisir parmi la liste ci-dessous sont dispensés des UE composant RG2 :

- Consultant en insertion dans le domaine du handicap
- **Contrôle de gestion (*)**
- Droit des affaires
- Entrepreneuriat et gestion de PME
- Environnement international des entreprises
- Gestion des opérations commerciales internationales
- Management de la qualité et certification ISO 9000
- **Management opérationnel (*)**
- Marchés financiers
- Mercatique des produits alimentaires
- Mercatique des produits et services de grande consommation
- Mercatique des produits et services industriels
- **E-marketing et e-commerce (*)**
- Conseil spécialisé des organismes de la filière agricole

Attention : si des UE du certificat de compétence acquis figurent dans le cursus RG1, l'élève devra obtenir en substitution des UE figurant dans le cursus RG2 pour un nombre au moins égal de crédits ECTS.

(*) certificats proposés à Toulouse

**Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021**

LICENCE L3 DROIT ÉCONOMIE ET GESTION
MENTION GESTION
PARCOURS COMMERCE, VENTE ET MARKETING (LG03606A)- 180 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 ou d'un titre professionnel enregistré au RNCP de niveau III,
- aux personnes ayant validé les années L1 et L2 d'une licence DEG soit 120 crédits ECTS,
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+2 (validation des études supérieures – VES),
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle (VAE et VAP85),
- **les personnes ne possédant pas d'acquis de formation dans le domaine de la vente, le commerce et le marketing sont tenus de suivre les UE ACD002 et ACD006.**

Objectifs pédagogiques

Les titulaires de la licence auront acquis l'aptitude globale :

- à appréhender l'environnement économique de l'entreprise
- à mettre en œuvre les techniques et méthodes générales utilisées dans les fonctions commerciales (droit, communication, anglais, management, comptabilité et gestion)
- à maîtriser et mettre en œuvre les techniques fondamentales utilisées dans les fonctions commerce /vente /distribution /marketing

Les titulaires de la licence posséderont les connaissances et compétences attendues pour prendre part à des activités de développement de projets et d'activités intégrant principalement des dimensions commerciales, marketing, en utilisant les méthodes et outils appropriés et à un niveau de responsabilité et d'autonomie significatif. Ces fonctions seront exercées à des niveaux de responsabilité relevant de l'encadrement intermédiaire ou encore de proximité.

Compétences

Les titulaires de la licence pourront notamment exercer les activités et fonctions suivantes :

- commercialiser l'offre de produits et de services de l'entreprise,
- assurer des fonctions reporting commercial, de pilotage de dispositif commercial,
- participer à la mise en œuvre d'un dispositif de veille concurrentielle,
- mettre en œuvre les éléments de stratégie marketing, commerciale et de distribution définis par l'entreprise,
- assurer des fonctions d'encadrement terrain de forces de vente,
- utiliser les principaux outils contractuels applicables à la vente et à la distribution.

Modalités de validation

Justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la fonction vente/marketing. Lorsque cette expérience se situe hors spécialité, le candidat justifiera d'une expérience professionnelle d'un an hors fonction vente/marketing + 6 mois ETP dans ce domaine. Cette expérience professionnelle doit être acquise dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un stage. Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

L3	
Veille stratégique et concurrentielle	ESC103 - 4 crédits
Négociation et management des FDV : approfondissements	ACD109 - 4 crédits
Règles générales du droit des contrats (FOAD + Regroupements)	DRA103 - 4 crédits
Management des organisations	MSE101 - 6 crédits
Marketing électronique - Marketing digital (FOAD + Regroupements)	ESC123 - 6 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion - Découverte	CCG100 - 4 crédits
Anglais professionnel	ANG320 - 6 crédits
Initiation à la gestion de la relation client (CRM)	CSV002 - 6 crédits

10 crédits au choix parmi	
Stratégie de communication multicanal	ESC132 - 4 crédits
Politiques et stratégies économiques dans le monde global	ESD104 - 6 crédits
Mercatique I : Les Etudes de marché et les nouveaux enjeux de la Data	ESC101 - 6 crédits
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105 - 4 crédits
Techniques de merchandising	ACD005 - 6 crédits
Initiation au marketing BtoB	CSV003 - 6 crédits

Expérience professionnelle et rapport d'activité	UAM110 - 10 crédits UA
---	-------------------------------

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant
le bloc B16 (DRA103 + ESC101 + MSE101)
le bloc B26 (ACD109 + CSV002 + ESD104)
le bloc B36 (ANG320 + ESC103 + ESC123)
le bloc B46 (CCG100 + CCE105)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

MASTER DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION
MENTION MARKETING VENTE
PARCOURS MARKETING INTÉGRÉ DANS UN MONDE DIGITALISÉ
(MR11801A) - 120 ECTS (crédits)

Public et conditions d'accès

L'admission en M2 comporte un certain nombre de "prérequis" obtenus soit à la suite d'un cursus M1, d'une école de commerce ou d'ingénieur ou tout autre diplôme ou certification de niveau Bac+4. Il est également possible d'être admis à la suite d'une validation des études et/ou d'acquis de l'expérience. Les recrutements se font sur CV, lettre de motivation et entretiens particuliers ou lors des réunions d'information.

Objectifs

Cette spécialité est conçue autour d'un double objectif :

Objectif commercial préparant les auditeurs à :

- définir et mettre en œuvre les actions nécessaires à la vente de produits et services (études marketing, conception de produits, tarification, communication, distribution) en se situant dans la stratégie de l'entreprise.
- négocier, vendre et établir des relations durables avec des segments de clients rentables,
- définir et développer des systèmes d'information pour piloter les actions précédentes.

Objectif managérial permettant de

- maîtriser et appliquer des processus mobilisant des ressources à travers une organisation, dans un contexte de concurrence-coopération, pour satisfaire un ensemble de parties prenantes essentielles,
- comprendre et mettre en œuvre l'ensemble de principes et outils utiles aux managers commerciaux pour mettre en œuvre un management efficace.

Modalités d'enseignement

La première année du Master correspond à la deuxième année du titre Responsable commercial et marketing. (voir page précédente). Elle est organisée en cours du soir (deux soirs par semaine) et le samedi (deux samedis par mois en moyenne sur une année scolaire).

Des supports numériques vont être développés pour favoriser le travail à domicile et alléger le travail en classe.

La deuxième année du master (année M2) est organisée en cours du soir (deux soirs par semaine) et le samedi (environ un samedi par mois) sur 18 mois.

Ce délai permettra notamment la réalisation d'un mémoire de fin d'études et la possibilité de faire coïncider études et vie professionnelle.

Les UE seront ouvertes progressivement en démarrant par "Management Stratégique", "Entrepreneuriat", "Gestion des comptes clefs et négociation d'affaires" et "Politique de distribution".

Compétences attestées

Aptitude au management et à la direction d'entreprise

Expertise stratégique marketing et sa définition

Expertise stratégique commerciale et sa définition

La gestion et le management des actions marketing et /ou commerciales.

Débouchés professionnels

Les fonctions visées sont les suivantes :

Responsable de groupe distribution,

Secteur distribution,

Responsable marketing, responsables des ventes et marketing,

Commerce et marketing,

Direction d'agence.

PROGRAMME MASTER

M1	
Management commercial	US180Q - 4 crédits
Communication commerciale - Anglais commercial	US180R - 6 crédits
Principes des études de marché	US180S - 6 crédits
Gestion de la relation client (GRC) / Customer Relationship Management (CRM)	US180T - 4 crédits
Stratégie commerciale	US180U - 6 crédits
Marketing dans un univers digital (approfondissement)	USM30S - 4 crédits
Les méthodes de recherche en marketing et projet managérial	USM303 - 16 crédits
Test d'anglais (niveau B1)	PUCM01
Expérience professionnelle	UA181K - 14 crédits UA

M2	
Comportement du consommateur	USM318 - 4 crédits
Marketing stratégique	US1823 - 6 crédits
Retail : intégration physique et digitale	USM319 - 4 crédits
E business - Logistique	USM31A - 4 crédits
Impact des données sur le marketing et la vente	USM31B - 4 crédits
Marketing en contexte B to B	USM31S - 4 crédits

12 crédits à choisir parmi	
Intégration vente et marketing en B2B	USM31C - 4 crédits
Fonction marketing (amont/aval) et processus d'innovation,	USM31D - 4 crédits
L'entrepreneuriat	US1824 - 4 crédits
Gestion des comptes-clés et négociation des affaires	US181Z - 4 crédits
Marketing responsable	USM31E - 4 crédits
Marketing et lancement des nouveaux produits	USM31F - 4 crédits
La stratégie d'internationalisation	US181W - 4 crédits

Expérience professionnelle	UAMG0H - 12 crédits
Mémoire Master	UAMG0F - 10 crédits

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE E-MARKETING ET E-COMMERCE (CC11000A) - 30 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Personnes ayant travaillé ou travaillant dans la publicité, le marketing et les médias traditionnels et souhaitant améliorer leurs compétences en e-communication, e-publicité, marketing digital ainsi qu'en e-commerce. Webmasters souhaitant maîtriser les principaux concepts du marketing digital.

Ce certificat s'adresse aux auditeurs et auditrices qui :

- travaillent dans la communication et veulent développer leurs compétences sur internet
- veulent mieux dialoguer avec leur agence digitale ou leurs prestataires en e-commerce
- souhaitent assurer leur reconversion sur le Net (salariés des médias traditionnels notamment) : cela concerne notamment :
 - les publicitaires désireux de compléter leurs connaissances des médias et du marketing traditionnels par une ouverture sur le marketing de l'internet : média-planners, créatifs, responsables de communication ou marketing, responsables de produit, commerciaux en régie ou en agence ; les responsables de projets internet et Webmasters voulant acquérir une double culture technique et marketing ; les personnes projetant de lancer une activité commerciale sur le Web ou de fournir des prestations de conseil sur internet.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les bases du marketing de l'Internet et de la communication sur le Web. Développer une communication digitale efficace. Initier les auditeurs aux notions fondamentales du commerce électronique et ce, dans l'optique, de mener à bien un projet professionnel sur le Web (lancement d'un site de e-commerce, intégration au sein d'une agence digitale). Améliorer les compétences des auditeurs en matière d'utilisation des réseaux sociaux et de gestion de la e-réputation. Accroître leurs connaissances en matière de gestion de la relation client (recrutement et conversion des visiteurs en clients) et de distribution multi-canal. Seront également abordés le traitement des données en ligne et les fondements de l'économie numérique.

Compétences

Compréhension de l'économie du digital. Acquisition des connaissances de base en e-publicité : référencement payant, affiliation, display, e-mailing, réseaux sociaux, web analytics. Acquisition des connaissances de base en e-commerce : modèles économiques, référencement naturel, ergonomie de sites logistiques, gestion des noms de domaines. Responsable acquisition et création de trafic - Entrepreneur en e-commerce-Consultant en e-marketing. Responsable marketing internet. Chargé de communication digitale

Modalités de validation

Validation de l'ensemble des UE. Chaque UE comporte des modalités d'évaluation spécifiques.

Référencement payant et Display	ESC127 - 4 crédits
E-commerce	ESC128 - 4 crédits
Marketing électronique - Marketing digital (FOAD + Regroupements)	ESC123 - 6 crédits
Marketing et réseaux sociaux	ESC130 - 4 crédits
Référencement naturel (SEO) et contenu de marque (Brand Content)	ESC131 - 4 crédits

2 UE au choix parmi	
Mercatique II : stratégie marketing	ESC102 - 4 crédits
Droit du numérique	DNT104 - 4 crédits
Conception et réalisation des études qualitatives et quantitatives sur internet	ESC129 - 4 crédits
Datascience au service du Marketing et de la Relation client	ESC115 - 6 crédits
Développement web (1) : architecture du web et développement côté client	NFA016 - 4 crédits

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

RESSOURCES HUMAINES, DROIT, TRAVAIL, DROIT SOCIAL

Ressources Humaines

Les formations en Ressources Humaines sont sous la responsabilité conjointe de **Philippe Jean**, Consultant RH spécialisé dans le Droit de la formation et de **Alain Taché**, Psychologue du travail, Docteur en sociologie, tous deux membres d'ID3. Formation.

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et de spécialistes reconnus dans leur domaine de compétence.

Parmi les membres de l'équipe d'enseignement RH :

Françoise LORTHOLARY - Psychosociologue du travail, anthropologue, consultante en ressources humaines, intervenante (habilitée par la Carsat et l'INRS) en prévention des Risques psychosociaux.

Jean-Charles MOURCELY - Consultant/Formateur RH & Développement Personnel.

Lilian REYNAUD - Responsable Service Paie et Administration Fonctionnelle à Tisséo. Diplômé en 3^e cycle Mastère Gestion du Personnel de l'Université Capitole de Toulouse. MS Audit Interne et contrôle de Gestion ESC Toulouse, en charge des problématiques de Paie - SIRH et d'outils de la Fonction RH.

Philippe LEMISTRE - Chercheur CEREQ au CERTOP (UMR CNRS et Université de Toulouse Jean Jaurès).

Droit Social

Deux parcours sont proposés à Toulouse :

- Une licence en droit du travail et de la protection sociale appliqué
- Un certificat de compétences conseil en droit social appliqué à l'entreprise

L'objectif professionnel de ces deux parcours est d'assurer une solide formation juridique en droit du travail et de la protection sociale, liée à la pratique de ce droit, et de permettre le traitement de ses implications en entreprise.

Ces deux diplômes sont sous la responsabilité de **Pierre Fadeuilhe**, Maître de conférences en droit privé à l'Ipst-Cnam.

LICENCE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (LG03605A) - 180 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes : soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS ; soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau III enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente.

Objectifs pédagogiques

L'objectif professionnel de ce parcours est de former à la maîtrise des enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel. Le titulaire de ce parcours de licence est en capacité de prendre en charge des tâches précises relevant de diverses fonctions RH.

Compétences

Être opérationnel en ce qui concerne les politiques de bases de Ressources Humaines. Mettre en application les outils et les méthodes de recrutement, de formation, de gestion des carrières, des compétences, de paie, de rémunération, de retraite et prévoyance. Maîtriser les outils et les méthodes de la communication interne et les TICE. Assister le DRH, les managers dans la mise en oeuvre des outils RH. Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel. Veiller aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale. Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs. Collecter et comprendre les informations nécessaires au droit social. Informer et conseiller les collègues, clients sur des questions d'ordre juridique. Analyser et rédiger des notes de commentaires des textes. Tenir à jour les documents ou déclarations obligatoires. Gérer opérationnellement des domaines de la protection sociale. Maîtriser des niveaux de couverture sociale. Rédiger des contrats, gérer leur suivi et leur modification, appliquer les procédures légales. Rédiger des documents et des procédures. Préparer des élections professionnelles et des séances de travail. Maîtriser l'anglais.

Stages, projets, mémoire

Une expérience professionnelle d'un an dans la fonction RH est nécessaire pour obtenir le diplôme, validé par un rapport d'activité professionnelle. A défaut, un stage de 6 mois sera exigé. **Une convention de stage ne pourra être signée qu'après avoir validé la moitié des unités d'enseignement du diplôme.**

Modalités de validation

La validation des crédits d'expérience professionnelle est subordonnée à l'avis du Cnam Midi-Pyrénées et à la validation du jury du Cnam Paris. Dans le cadre de la mise en oeuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

Pré-requis obligatoires

FPG001 : initiation au management - 4 crédits

FPG003 : projet personnel et professionnel - 6 crédits

EAR001 (pour les élèves hors parcours initial en économie gestion) : Economie générale I

L3

Droit du travail : relations individuelles (FOAD + Regroupements)	DRS101 - 6 crédits
Droit du travail : relations collectives (FOAD + Regroupements)	DRS102 - 6 crédits
Outils RH	FPG114 - 6 crédits
Gestion de la paie	FPG104 - 4 crédits
SIRH	FPG105 - 4 crédits
GRH, dialogue social et transformations des organisations	FPG109 - 6 crédits
Data RH	FPG119 - 6 crédits

Anglais professionnel	ANG320 - 6 crédits
Expérience professionnelle, rapport d'expérience, et séminaires de méthodologie	UAMG04 - 12 crédits UA

1 UE au choix parmi

Montage juridique et financier de dispositifs de formation	FAD119 - 6 crédits
Gestion de la paie (approfondissements)	FPG115 - 6 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion - Découverte	CCG100 - 4 crédits
Sociologie des relations professionnelles	AST117 - 6 crédits
Droit du numérique	DNT104 - 4 crédits
Approche ergonomique des situations de travail	ERG126 - 6 crédits

Expériences professionnelles, rapport d'expérience et séminaire de méthodologie	UAMG04 - 12 crédits
--	----------------------------

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant
le bloc B15 (CCG100 + DRS101 + FPG104)
le bloc B25 (DRS102 + FPG105 + FPG115)
le bloc B45 (FPG109 + FPG114 + FPG119)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

TITRE PROFESSIONNEL (inscrit au RNCP) – Niveau II **RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES (CPN0400A) - 60 ECTS (crédits)**

Public concerné et conditions d'accès

Pré-requis :

Accès direct à la formation pour les titulaires d'un **diplôme Bac+3** en relation avec la spécialité Ressources Humaines (RH). Les titulaires d'un Bac +2 ou Bac +3 ayant obtenu le certificat de compétences Assistant(e) RH (CC4100A) accèdent directement à la formation sans pré-requis.

Des unités d'enseignement seront demandées pour les personnes diplômées d'un :

Bac+3 et plus hors spécialité RH : DRS101, DRS102, FPG104, FPG114

Bac+2 en relation avec la spécialité RH : DRS101, DRS102, FPG001, FPG104, FPG114

Bac+2 hors spécialité RH : DRS101, DRS102, FPG104, FPG114, CFA109 ou CCG101, FPG001 ou FPG003

Observation :

Conseil n°1 : Il est fortement conseillé aux auditeurs et auditrices de commencer leurs parcours par les UE de pré-requis, l'UE FPG102 Concevoir, mettre en œuvre les pratiques de GRH, **FPG105** TIC & GRH et **FPG108** Gestion des talents.

Conseil n°2 : Les UE **Travaux Pratiques en Ressources Humaines** (FPG106 au 1er semestre et FPG107 au 2nd semestre) clôturent le parcours. **Attention, ces deux UE exigent un travail personnel conséquent.**

Conseil n°3 : Les personnes ayant validé FPG105 dans le cadre de la licence doivent obtenir MSE101 ou MSE102 ou DNT104 en lieu et place de FPG 105. Concernant les UE optionnelles (FPG109 et DSY005), ils doivent en valider d'autres parmi la liste proposée.

Objectifs pédagogiques

Ce titre de Responsable des Ressources Humaines vise à développer la capacité à concevoir et mettre en place des dispositifs, pratiques et outils RH. Pour ce faire, il favorise :

- L'enrichissement des connaissances tant théoriques qu'empiriques en inscrivant la personne dans un processus de recueil et d'analyse de l'information relative aux politiques, outils, dispositifs et pratiques RH ;
- La maîtrise de différentes méthodologies à des fins communicationnelles et informationnelles ;
- Le développement des capacités en audit/diagnostic stratégique, organisationnel et social afin d'établir des préconisations RH ;
- La possibilité de se spécialiser en vue de répondre aux défis RH actuels : formation des adultes, conditions de travail, risques psychosociaux, égalité professionnelle, gestion des talents, gestion des générations et de l'intergénérationnel, numérique et GRH, GPEC et territoire...

Perspectives Professionnelles : En fonction de la structure organisationnelle, le champ d'action du RRH varie, allant du statut de spécialiste à celui de généraliste. Les titulaires du titre pourront ainsi exercer les métiers de : Adjoint au DRH, Responsable de l'administration du personnel, Responsable des Ressources Humaines, Responsable d'une politique RH (recrutement, formation, emploi et carrière, relations sociales etc.). En externe, ils pourront travailler au sein de différentes organisations (eg. cabinet de conseil) ou administrations (eg. Di(r)eccte) : Métiers d'intervention (Actions d'accompagnement et/ou de montage de projets), Métiers d'inspection (Concours contrôle ou inspection du travail).

Passerelles vers d'autres diplômes CNAM : L'obtention du titre permet la poursuite d'études dans le Master Gestion des Ressources Humaines (MR0108).

Débouchés professionnels

En fonction de la structure de l'entreprise : les titulaires occupent les métiers de : assistant.e RH, gestionnaire RH, responsable RH, responsable d'un service d'audit social, directeur-trice d'établissement, d'agence bancaire, d'unité de production.

Stages, projets, mémoire

Un mémoire est demandé pour les Unités d'Enseignement FPG106 et FPG107. Une expérience professionnelle de 2 ans dans la fonction RH est nécessaire pour obtenir le diplôme, validé par un rapport d'activité professionnelle. A défaut, un stage de 6 mois sera exigé.

Modalités de validation

Le titre de Responsable Ressources Humaines (CPN04) sera délivré aux personnes ayant suivi le parcours du titre et justifiant

- soit de deux ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel,
- soit de deux ans d'expérience professionnelle hors fonction et d'un an dans la fonction,
- soit de trois ans d'expérience professionnelle hors fonction personnel et d'un stage de 6 mois dans la fonction personnel, complété par un rapport de stage.

Concevoir et mettre en oeuvre les pratiques de GRH	FPG102 - 6 crédits
Travaux pratiques en ressources humaines I	FPG106 - 6 crédits
Travaux pratiques en ressources humaines II	FPG107 - 6 crédits
L'organisation et ses modèles	DSY101 - 6 crédits
Gestion des talents, GPEC, Innovations en RH	FPG108 - 4 crédits
SIRH	FPG105 - 4 crédits

10 crédits au choix parmi	
Organisation du travail et des activités	DSY005 - 6 crédits
Institutions et acteurs de la formation des adultes	FAD103 - 6 crédits
Santé, performance et développement au travail	ERG105 - 4 crédits
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques 1	ERG135 - 6 crédits
Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail (FOAD + Regroupements)	HSE101 - 6 crédits
Droit de la sécurité sociale (FOAD + Regroupements)	DRS104 - 6 crédits
Conception, réalisation et évaluation d'une action de formation	FAD118 - 6 crédits
Gestion de la diversité en ressources humaines	FPG225 - 2 crédits
Principes généraux et outils du management d'entreprise	MSE146 - 8 crédits
GRH, dialogue social et transformations des organisations	FPG109 - 6 crédits
Les techniques de base de l'audit de rémunération et de l'audit social	FPG117 - 4 crédits
Digital RH et intelligence artificielle	FPG226 - 4 crédits
Clinique de l'activité et psychologie du travail	PST106 - 6 crédits
Psychodynamique et psychopathologie du travail	PST120 - 6 crédits
Mémoire d'expérience professionnelle	UA232B - 18 crédits UA

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant le bloc B40 (DSY101 + FPG108)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

LICENCE L3 DROIT APPLIQUÉ A L'ENTREPRISE (LG03604A) 180 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes : soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS ; soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau III enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente ; soit justifier d'un niveau de formation Bac+2 (VES).

Pré-requis

DRA001 : présentation générale du droit ou DRS003 : droit social

FPG001 : initiation au management et gestion des ressources humaines

Les personnes ayant suivi des cours de droit et/ou de management sont dispensées des 2 pré-requis ou d'un seul. Il est obligatoire dans ce cas de faire un dossier VES.

Objectifs pédagogiques

L'objectif professionnel de ce parcours est d'assurer une solide formation juridique en droit du travail et de la protection sociale, liée à la pratique de ce droit, et de permettre le traitement de ses implications en entreprise. En effet les évolutions constantes de ce droit, dont les enjeux concernent tous les membres de l'organisation de travail, nécessitent des formations de praticiens adaptées à des contextes variés et évolutifs.

Les titulaires de ce parcours de licence sont en capacité de suivre les évolutions juridiques, de comprendre la portée des réglementations, de pouvoir les analyser et les présenter et de mettre en place les implications en découlant, que ce soit dans le domaine du droit du travail, de la sécurité sociale, ou de la prévoyance complémentaire. Ils.elles doivent être en mesure de prendre ou suggérer toutes mesures pour éviter les litiges.

Compétences

- Collecter et comprendre les informations nécessaires en droit : rechercher et vérifier les textes appropriés, mettre en place une veille juridique.
- Négocier et rédiger un contrat ; vérifier ses conditions de formation, en suivre l'exécution puis son extinction (contrats civils, commerciaux, administratifs et contrats de travail).
- Analyser et rédiger des notes de commentaires des textes.
- Défendre un dossier ou résoudre un cas pratique concret.
- Communiquer à l'oral et à l'écrit en français et en anglais. Pouvoir comprendre un document juridique (décision de justice, contrat ou loi), tant en français qu'en anglais.
- Déterminer la forme d'entreprise adéquate et en maîtriser les avantages (notamment fiscaux) et les inconvénients afin de créer ou participer à sa création et aider à en rédiger les statuts.
- Gérer les biens et les contrats de l'entreprise.
- Tenir à jour les documents ou déclarations obligatoires.
- Rédiger des contrats de travail, gérer leur suivi et de leur modification, appliquer les procédures légales.
- Mettre en place les instances représentatives du personnel.
- Veiller aux conditions d'application de la législation de la Sécurité Sociale et de la protection sociale complémentaire.
- Assurer les relations avec les organismes sociaux (URSSAF, caisses d'assurance maladie, caisses de retraite).
- Gérer opérationnellement les dossiers relevant du Droit de la Sécurité Sociale (arrêts de travail et indemnisation, accidents de travail et de trajet, calcul de la retraite).

Stages, projets, mémoire

Stage obligatoire en l'absence d'expérience professionnelle dans le domaine avec rapport de stage. Présentation d'un rapport sur l'expérience professionnelle. Dans ce rapport, la personne cherchera à mettre en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours de licence choisi.

Modalités de validation

Obtenir un avis favorable pour le rapport d'expérience. Justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Si l'expérience professionnelle de la personne est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité, est en outre exigé. Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam, vous pouvez consulter la note règlement 2015-03/DNF auprès de la scolarité.

Les niveaux L1 et L2 ne sont pas ouverts à Toulouse - Consultez le site du Cnam Paris pour l'offre FOAD

L3	
Droit du travail : relations individuelles (FOAD + Regroupements)	DRS101 - 6 crédits
Règles générales du droit des contrats	DRA103 - 4 crédits
Activités et biens de l'entreprise	DRA110 - 6 crédits

Anglais professionnel	ANG320 - 6 crédits
------------------------------	---------------------------

22 crédits au choix parmi	
Droit du travail : relations collectives	DRS102 - 6 crédits
Droit de la sécurité sociale	DRS104 - 6 crédits
Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires. Assurance chômage.	DRS105 - 6 crédits
Droit social européen et international	DRS106 - 6 crédits
Principaux contrats de l'entreprise	DRA106 - 4 crédits
Règles générales du droit des sociétés	DRA112 - 6 crédits
Principales formes de sociétés	DRA113 - 4 crédits
Principes généraux de fiscalité des entreprises	DRF100 - 4 crédits
Comptabilité et contrôle de gestion - Découverte	CCG100 - 4 crédits

4 crédits au choix parmi	
Sociologie des relations professionnelles	AST117 - 6 crédits
GRH : dialogue social et transformations des organisations	FPG109 - 6 crédits
Outils RH	FPG114 - 6 crédits
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105 - 4 crédits
La formation des adultes : histoire, enjeux et acteurs	FAD101 - 4 crédits
Gestion des hommes et des équipes	EME104 - 6 crédits
Méthodes et outils de l'organisation	DSY020 - 6 crédits
Genre et travail	GME101 - 6 crédits

Expérience professionnelle, rapport d'expérience et séminaires de méthodologie	UADR0D - 12 crédits
---	----------------------------

Il est possible pour les auditeurs de financer une partie des unités d'enseignement avec le CPF en prenant le bloc B24 (ANG320 + CCE105 + DRA103 + DRA110 + DRS101)

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

ASSISTANT-ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES (CC4100A) - 34 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau bac+2, et/ou 3 à 5 ans d'expérience professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Permettre d'acquérir les compétences de base de gestion du personnel.

Assister la direction et/ou l'encadrement pour prévoir et prendre les décisions liées à l'organisation et à la gestion des ressources humaines.

Compétences

Maitrise des activités administratives RH (recrutement, gestion administrative, suivi des effectifs, paie)

Pratique des outils RH et déploiement des processus RH (définition des fonctions, évaluation, rémunération)

Pratique du bilan social et des indicateurs RH

Gestion administrative des relations sociales

Débouchés professionnels

La fonction d'assistant.e se métamorphose dans sa mission mais aussi dans ses modes de fonctionnement. Longtemps mandatée à une fonction d'exécution, il-elle joue aujourd'hui un rôle clef dans les PME PMI comme auprès des responsables d'équipes opérationnelles ou de filiales.

L'assistant.e contribue à l'amélioration de l'organisation, de l'efficacité, de la rentabilité et de l'image de l'entreprise.

Dans l'évolution constante du métier d'assistant-e, la notion de ressources humaines est de plus en plus présente.

Modalités de validation

Le certificat est délivré aux auditeurs et aux auditrices ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Pour toute information concernant le rapport d'expérience professionnelle, contacter Myriam Moisset et/ou Philippe Jean.

Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines	FPG001 - 4 crédits
Droit du travail : bases - aspects individuels et collectifs (FOAD + Regroupements)	DRS003 - 4 crédits
SIRH	FPG105 - 4 crédits
Comptabilité et analyse financière	CFA116 - 6 crédits
Gestion de la paie (FOAD + Regroupements)	FPG104 - 4 crédits
Outils RH	FPG114 - 6 crédits
Rapport d'expérience professionnelle	UA230V - 6 crédits

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

CONSEIL EN DROIT SOCIAL APPLIQUÉ A L'ENTREPRISE (CC0300A) - 30 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau bac +2 ; mais aucun pré-requis exigé ; il est cependant conseillé d'avoir des connaissances juridiques de base ou d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine. Il est recommandé comme complément de spécialisation professionnelle à des personnes déjà titulaires de diplômes académiques ou peut servir de premier pont vers un diplôme plus complet.

Objectifs pédagogiques

Comprendre et maîtriser les règles, l'application et l'interprétation du droit social et de la protection sociale dans l'entreprise sous ses aspects individuels (recrutement, emploi, contrats, conditions de travail, rémunération, protection sociale des salarié.e.s, résiliation du contrat) et collectifs (représentation du personnel et syndicale, négociation collective, prévoyance complémentaire, conflits collectifs). Intégrer les aspects européens et internationaux.

Compétences

Gestion juridique des ressources humaines, administration du personnel, contentieux social, conseil en droit social. Acquisition et maîtrise du raisonnement juridique ; élaboration de documents (contrats, lettres, ...), traitement de dossiers, règlement de litiges juridiques simples ; capacité de constituer et d'utiliser la documentation spécialisée.

Débouchés professionnels

Fonction ressources humaines, service juridique, représentation du personnel, cabinets conseil juridique, fonctions de conseil et responsabilités dans des organismes sociaux. La validation du certificat de compétences facilite un changement de fonctions, une promotion ou une reconversion professionnelle des titulaires.

Stages, projets, mémoire

Dans le cadre de l'UE DRS106 : présentation orale avec remise d'un support écrit d'un travail individuel ou en groupe sur un thème proposé.

Modalités de validation

Validation des UE entrant dans la composition du certificat de compétence, complétée par un travail de recherche personnel sur un cas réel ou une thématique d'actualité.

Pour obtenir le certificat de compétence, il est requis de valider les unités d'enseignement dans un délai de 4 ans.

Droit du travail : relations individuelles (FOAD + Regroupements)	DRS101 - 6 crédits
Droit de la sécurité sociale (FOAD + Regroupements)	DRS104 - 6 crédits
Droit du travail : relations collectives (FOAD + Regroupements)	DRS102 - 6 crédits
Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires. Assurance chômage (FOAD + Regroupements)	DRS105 - 6 crédits
Droit social européen et international (FOAD + Regroupements)	DRS106 - 6 crédits

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE GESTIONNAIRE DE PAYE (CC11600A) - 30 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Tout public

La connaissance des fondamentaux d'administration et gestion/comptabilité d'entreprise est souhaitable.

Compétences

Ce certificat vise à former des gestionnaires de paie capables d'administrer en pleine autonomie les payes d'entreprises de tous secteurs de l'économie marchande. Les règles de l'administration territoriale, d'Etat ou hospitalière ne sont pas enseignées mais l'adaptation des formé.e.s à celles-ci ne pose pas difficulté pour l'accès à l'emploi.

Les personnes seront aussi en capacité d'auditer la paie et la structure de rémunération de leur organisation

Droit du travail : relations individuelles	DRS101 - 6 crédits
Gestion de la paie (FOAD + Regroupements)	FPG104 - 4 crédits
Gestion de la paie (Approfondissements)	FPG115 - 6 crédits
Pratiques des logiciels du gestionnaire de paie	FPG116 - 6 crédits
Les techniques de base de l'audit de rémunération et de l'audit social	FPG117 - 4 crédits
Expérience professionnelle de 3 mois minimum + rapport d'activité	UARH01 - 4 crédits

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

ERGONOMIE

Le département travail orientation formation et ergonomie est particulièrement dédié à l'ergonomie, c'est-à-dire à l'étude de l'homme ou la femme en situation de travail.

Les formations dispensées à Toulouse permettent de former des ergonomes généralistes capables d'analyser ou d'intervenir dans toutes les situations de travail et dans tous ses champs (conception, santé au travail, sécurité, organisation, ...).

Elles sont organisées sous la codirection d'**Irène Gaillard et Vanina Mollo**, toutes deux maîtres de conférences à l'Ipst Cnam.

Irène Gaillard et Vanina Mollo font participer aux formations des spécialistes et professionnel.e.s en psychologie du travail, prévention des risques professionnels et intervention ergonomique.

Parallèlement à leurs responsabilités pédagogiques, elles effectuent leur recherche au Centre d'Etude et de Recherche : Travail Organisation Pouvoir (CERTOP, UMR5044) et font partie de l'équipe pédagogique nationale du Master d'Ergonomie du Cnam.

Irène Gaillard (06.12.54.63.54) : irene.gaillard@ipst-cnam.fr

Vanina Mollo (06.64.19.62.60) : vanina.mollo@ipst-cnam.fr

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

CHARGÉ D'ACTION ERGONOMIQUE (CC10200A) - 44 ECTS (crédits)

Public concerné et pré requis

Etre titulaire d'un diplôme homologué bac +2 minimum.

A défaut du niveau académique requis, possibilité de VAP (Validation des Acquis Professionnels, dispositif permettant l'accès à une formation sans posséder le diplôme requis à l'entrée) ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

La formation s'adresse :

- aux professionnel.e.s de santé assurant la mission de "Référént Ergonomie".
- aux personnes en activité professionnelle contribuant à des projets liés à l'amélioration continue des conditions de travail, à la prévention des risques professionnels, à la santé et sécurité au travail

Objectifs pédagogiques

La formation a pour thème central l'activité humaine, c'est-à-dire l'être humain raisonnable, agissant, et cherchant à obtenir un résultat (qualité et quantité) pour favoriser la qualité du travail et son efficacité. Il s'agit donc : de comprendre l'activité, c'est-à-dire d'étudier ses déterminants, les uns externes (liés aux conditions d'exécution du travail), les autres internes (liés à l'état fonctionnel des opérateurs), d'en identifier les conséquences tant sur le plan de la santé, de la sécurité et des compétences des opérateurs, que sur le plan de l'efficacité de l'action et de la sécurité des installations et des espaces de travail, d'en tirer des lignes d'action pour la transformation des situations et la conception des organisations.

Compétences

Maîtrise des concepts et méthodes propres à l'analyse des situations de travail.

Capacités à : assumer des responsabilités opérationnelles polyvalentes, contribuer à des projets de changement, choisir et mettre en oeuvre des outils et méthodes relatifs à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration continue des conditions de travail, au travail comme ressource au développement durable de l'entreprise, définir les moyens et processus permettant l'adaptation des situations de travail à des personnes ayant des restrictions d'aptitude innées ou acquises et plus généralement aux caractéristiques des populations au travail.

Débouchés professionnels

Le renforcement des textes de lois ainsi que les enjeux économiques et sociaux en matière des conditions de travail, de prévention des risques professionnels, d'insertion des personnes handicapées, de gestion des âges, de développement durable, amène les entreprises et les administrations publiques à détenir ou à recourir à différentes expertises dans ce champ d'action. Le parcours proposé vise à former des personnes-ressources, internes ou externes à l'entreprise, en capacité de poser des diagnostics, de fournir des spécifications techniques et organisationnelles sur l'identification et la prévention des risques professionnels.

Validation de la formation

Chaque unité d'enseignement donne lieu à un examen sur table (partie cours) ou à remise de rapports (partie TP). L'unité d'activité (l'étude de terrain) donne lieu à un mémoire écrit et à une soutenance à l'oral devant jury.

NB : cette étude de terrain est à mener au sein de son entreprise/organisme et fait donc l'objet d'un projet en accord avec sa hiérarchie. Elle représente une soixantaine d'heures.

Après cette formation, passerelle possible vers le Master Ergonomie (diplôme de niveau 1 – Bac +5) sous réserve de satisfaire aux pré-requis.

Pour le Master 1 : compléter cette formation par 3 unités d'enseignement (ERG132 + 2 UE hors ergonomie : handicap, droit du travail, psychologie du travail, hygiène et sécurité). Master 2 : 6 unités d'enseignement, 1 unité d'activité (stage et mémoire) et un test d'anglais.

Valider les enseignements avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE dans un délai maximum de 4 ans.

Santé, performance et développement au travail	ERG105 - 6 crédits
Comprendre et agir en santé au travail : approches de l'ergonomie	ERG117 - 6 crédits
Agir sur les situations de travail : méthodes et outils	ERG137 - 6 crédits
Modèles de l'humain en activité	ERG132 - 6 crédits
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques-1	ERG135 - 6 crédits
Analyse du travail	ERG146 - 6 crédits
Etude de terrain	UAER07 - 8 crédits UA

**Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021**

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION ERGONOMIE - PARCOURS INTERVENIR EN ERGONOMIE (MR14201A)

120 ECTS (crédits)

Public concerné et conditions d'accès

Les titulaires d'un diplôme bac + 3 ou supérieur peuvent accéder directement aux études du Master, ainsi que les infirmier.e.s, kinésithérapeutes et ergothérapeutes. Pour les titulaires de diplômes à Bac +2, l'accès aux études du Master est conditionné par l'obtention de 60 crédits. Plusieurs voies sont possibles : VES, VAE, suivi d'UE du Cnam. La formation s'adresse principalement à des personnes en activité professionnelle, notamment aux professions de santé, aux personnels administratifs et aux personnes en charge de l'étude des conditions de travail et hygiène-sécurité, aux professions techniques du secteur industriel.

Compétences

Orientation professionnelle

Comprendre l'activité, c'est-à-dire étudier ses déterminants, les uns externes (liés aux conditions d'exécution du travail), les autres internes (liés à l'état fonctionnel des opérateurs). En identifier les conséquences tant sur le plan de la santé, de la sécurité et des compétences de ces opérateurs, que sur le plan de l'efficacité de l'action et de la sécurité des installations. En tirer des lignes d'action pour la transformation des situations et la conception des systèmes.

Orientation recherche

Maîtriser les bases théoriques et méthodologiques des études de l'activité humaine finalisée. Etablir des connaissances nouvelles dans le domaine de l'activité humaine finalisée (connaissances étudiées dans un contexte mais pouvant être généralisées) et participer à la production de méthodologies spécifiques tenant compte des contraintes du terrain et intégrant la pluridisciplinarité. Etudier les modalités d'application des connaissances à la conception et à l'évaluation des moyens de travail et à la formation des compétences professionnelles et leur validation. Préparer à la conduite d'une thèse et à l'insertion dans le milieu de la recherche internationale.

Débouchés professionnels

Ergonome en entreprise, ergonome consultant.

Passerelles vers d'autres diplômes

Le M1 du master d'ergonomie inclut le Certificat de compétence "Chargé d'action ergonomique".

Stages, projets, mémoire

Les épreuves terminales visent à évaluer la capacité de l'élève à agir en professionnel autonome, c'est à dire à :

- traiter un problème réel d'ergonomie, de l'analyse de la demande à son traitement, s'appuyer sur les connaissances disponibles dans la littérature ergonomique, montrer sa capacité de recul critique sur sa propre action.

Les épreuves terminales se composent de :

- la démonstration d'une expérience professionnelle en ergonomie. Si l'élève ne dispose pas de cette expérience, il lui est demandé d'effectuer un stage de quatre mois minimum dans une entreprise ou un organisme public, au sein d'un service ou d'une équipe, comme Ergonome stagiaire. Dans les deux cas (expérience acquise ou stage), l'élève rédige un mémoire professionnel, sous la direction d'un tuteur, qui est soutenu devant un jury. La rédaction d'un travail de réflexion sur une pratique ergonomique antérieure.

Les deux travaux (mémoire professionnel et analyse réflexive) peuvent être consacrés au même sujet le cas échéant et ne constituer qu'un seul document, mais les différentes parties doivent être identifiables. Un stage d'une durée minimale de 4 mois dans le domaine de l'ergonomie est demandée aux auditeurs ne disposant pas d'une expérience professionnelle dans ce domaine.

Modalités de validation

Les enseignements donnent lieu à examen sur table (cours) ou à remise de rapports (TP), dans certains cas soutenus devant un jury. Les épreuves terminales donnent lieu à des mémoires écrits. Le mémoire professionnel est soutenu devant un jury. Un niveau 2 de performance en anglais au test du Bulats est exigé en fin de formation. Le Cnam met à la disposition des élèves des ressources pédagogiques leur permettant de progresser.

M1	
Santé, performance et développement au travail	ERG105 - 6 crédits
Comprendre et agir en santé au travail : approches de l'ergonomie	ERG117 - 6 crédits
Modèles de l'humain en activité	ERG132 - 6 crédits
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques 1	ERG135 - 6 crédits
Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques 2	ERG136 - 6 crédits
Agir sur les situations de travail : méthodes et outils	ERG137 - 6 crédits
Analyse du travail	ERG146 - 6 crédits
Produire des connaissances en ergonomie et en rendre compte 1 : sensibilisation à la recherche en ergonomie	ERG156 - 4 crédits
Etude de terrain	UAER07 - 8 crédits UA
1 UE hors ergonomie	PU2108 - 6 crédits

M2	
Intervenir en ergonomie : formes, modalités et visées d'action	ERG215 - 6 crédits
Concevoir en ergonomie : modèles et outils	ERG220 - 4 crédits
Concevoir en ergonomie : conduite de projets	ERG226 - 4 crédits
Innover et concevoir des produits de services	ERG227 - 4 crédits
Produire des connaissances en ergonomie et en rendre compte 2 : les questions vives de l'ergonomie (et du travail)	ERG256 - 2 crédits

Anglais professionnel	ANG320 - 6 crédits
1 UE hors ergonomie	PU2109 - 6 crédits
Intervenir en ergonomie	ERG245 - 12 crédits
Mémoire	UA2116 - 16 crédits UA

**UE optionnelles : PST120 : psychodynamique et psychopathologie du travail
PST106 : clinique de l'activité et psychologie du travail
ou autres (HSE, droit, management...)**

Unités d'enseignement (UE) ouvertes à Toulouse
en 2020-2021

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Ce département est dédié à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire au développement des infrastructures.

Il englobe également toutes les formations en **transport et en logistique**.

En Midi-Pyrénées, nous déployons le **Certificat de compétence responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique** et le **Master de la chaîne logistique en alternance**.

Le certificat RUTL permet la Délivrance de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises ainsi que celle de commissionnaire de Transport, obtenues par équivalence :

- Équivalence RUTL et attestation de commissionnaire : Article R1422-4 du Code des transports et Arrêté du 21 décembre 2015 relatif à la délivrance de l'attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de commissionnaire de transport
- Équivalence RUTL et attestation de capacité professionnelle de transport de marchandises : Article R3211-38 du Code des transports et Décision du 18 septembre 2015 modifiant la décision du 9 février 2012 relative à la liste des diplômes, titres ou certificats permettant la délivrance, par équivalence, d'une attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier

Cette formation est organisée en partenariat avec AFTRAL et se déroule dans leurs locaux à Toulouse, à Rodez et à Cahors.

AFTRAL est le premier organisme de formation professionnelle initiale et continue en Transport et Logistique en France et en Europe. Le groupe **AFTRAL** est déployé dans 100 centres en France métropolitaine et Outre-mer et emploie plus de 2000 collaborateurs dont 1000 formateurs.

AFTRAL est dirigé en Midi-Pyrénées par **Philippe Bastien** qui est assisté pour cette formation par **Eric Bayard** (AFTRAL) ainsi que par **Sylvie Rouquié** (Ipst-Cnam).

L'équipe pédagogique est mixte (AFTRAL et Ipst-Cnam) composée d'enseignants et de professionnels experts du secteur.

La gestion des inscriptions, le suivi administratif sont assurés par **Sandrine Cubaynes pour Toulouse**, joignable au 05.61.99.53.23 ou par mail scubaynes@aftral.com et Frédéric Domenge pour Rodez joignable au 06.50.69.38.84.

Le manager de la chaîne logistique permet d'acquérir une compétence de haut niveau dans le domaine du "supply chain management". Cette formation est ouverte uniquement en alternance (voir notre brochure spécifique) sous la responsabilité de **Sébastien Benne** ingénieur conseil et de **Julien Macé** ingénieur d'études (05.62.25.52.25).

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

RESPONSABLE D'UNE UNITÉ DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE (CC1700A)

Public concerné et conditions d'accès

Niveau bac, souhaitant obtenir une formation complémentaire en management d'une entreprise de transport.
Professionnels du transport souhaitant diriger, créer ou reprendre une entreprise des secteurs transport et logistique.
Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour manager un centre de profit interne ou externe, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique.
Diriger une entreprise ou devenir responsable d'une unité des secteurs transport de marchandises et logistique.

Compétences

Délivrance de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises ainsi que l'attestation de capacité de commissionnaire de Transport obtenues par équivalence (arrêté du 9 décembre 1996).

Modalités de validation

Valider les enseignements avec une note supérieure ou égale à 10/20, dans un délai maximum de 4 ans.

Enseignements

En formation continue uniquement (en partenariat avec Aftral, Madame CUBAYNES : 05.61.99.53.23).

Organisation

Volume horaire de la formation : 310 heures

Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises	USEC24
Direction d'un centre de profit transport de marchandises	USEC25
Réglementation nationale, internationale et transports multimodaux	USEC26
Gestion financière	USEC27

L'ANGLAIS DANS LES CURSUS DIPLOMANTS DU CNAM

Une UE d'anglais obligatoire (ANG200/300 : 6 ECTS) et la validation d'un niveau en anglais par un test international (non crédité) font partie de nombreux diplômes du Cnam.

L'inscription à l'UE d'anglais obligatoire et l'inscription au test international sont dissociées :

L'UE d'anglais obligatoire ANG320/330 vise le développement de compétences de compréhension, d'expression et d'interaction dans des situations professionnelles. Elle doit être associée à une étape précise du parcours diplômant. Elle est validée par un examen basé sur le contenu de la formation. L'UE est assurée en raison d'un soir par semaine pendant un semestre. Au 1er semestre 2020-2021, l'UE ANG320/330 sera proposée le lundi, le mercredi et le vendredi soir, selon votre niveau de départ, de 18h à 20h ; au 2nd semestre, elle sera proposée le mercredi et le vendredi, là aussi selon votre niveau de départ. Il est indispensable d'obtenir un test de bilan auprès du secrétariat ou de le télécharger pour qu'on puisse évaluer vos besoins. Une fois complété, il faut le déposer en même temps que le dossier d'inscription. En fonction de votre niveau et de vos disponibilités, les enseignants peuvent vous conseiller sur quel cours du soir choisir.

Le test international certifie l'acquisition d'un niveau défini dans la grille du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Le centre Ipst-Cnam est agréé pour le TOEIC et le LINGUASKILL. Des sessions de test sont organisées en fin de chaque semestre. LINGUASKILL est le nouveau test d'anglais de Cambridge English ; il prend 90 minutes sur ordinateur pour l'anglais général et le Business English, et il remplace le Bulats, alors que le TOEIC est un test d'ETS d'anglais professionnel d'une durée de 2 heures sur papier. Dans les deux cas, l'évaluation porte sur la compréhension orale et la compréhension écrite. Une grille de corrélation entre les résultats du LINGUASKILL et du TOEIC permet la validation des différents niveaux d'anglais exigés selon les diplômes du Cnam, Bac +3,+4,+5. Par exemple pour le diplôme d'ingénieur, le niveau B2 est exigé. Le test LINGUASKILL étant informatisé, nous proposons plusieurs sessions d'examens à la fin du premier et du deuxième semestre. Le test TOEIC est sur papier et nous proposons un passage d'examen collectif à la fin de chaque semestre. Les frais d'inscription au test TOEIC ou LINGUASKILL sont de 100 €.

Un cours facultatif de préparation aux tests TOEIC et LINGUASKILL, ouvert à tous, et avec l'objectif d'un score précis à atteindre, sera proposé au 2ème semestre 2020-2021 le lundi soir. Cette formation permet de se familiariser au format de l'examen, à la gestion du temps limité et d'identifier d'éventuelles lacunes faisant obstacle à l'obtention du test. Le début de la formation prépare aux deux tests sur un socle commun afin de permettre aux auditeurs de choisir le test qui leur convient le mieux pour ensuite se focaliser sur un des deux tests

L'équipe de formateurs

Tous les intervenants sont de langue maternelle anglaise, diplômés d'université (diplômes nationaux français plus diplômes britanniques, irlandais ou nord-américains) et travaillent dans l'enseignement supérieur.

Optimiser son parcours : La FOAD

La FOAD (Formation Ouverte à Distance)

Comment ça marche ?

Cette formule proposée par le Cnam privilégie la souplesse dans le choix des moments et des lieux d'apprentissage.

Cet auto-apprentissage comprend un travail individuel et collectif (forum et chat) en suivant les consignes transmises par l'enseignant. Vous travaillez à partir de supports de cours, sur des logiciels éducatifs, vous évaluez vos connaissances avec des questionnaires interactifs et vous échangez avec les autres auditeurs et vos tuteurs à travers la messagerie ou des forums électroniques. L'accès à l'ensemble de ces outils est possible par le biais de la plate-forme de téléformation (plate-forme nationale du Cnam).

L'apprentissage via internet vous permet de travailler où vous le souhaitez : à domicile, sur votre lieu de travail...

Votre travail est encadré tout au long de l'année.

Cela se traduit par :

- une permanence pédagogique assurée par l'enseignant (appelé "tuteur"). Votre tuteur est disponible par la messagerie ou par téléphone pour répondre à vos questions,
- dans certains cas des séances périodiques dites "regroupements" peuvent être proposées.

La formation à distance d'une région à l'autre

En FOAD, vous pouvez vous inscrire à des unités d'enseignement animées par différents centres du réseau Cnam. Le principe est cependant de ne faire **qu'une inscription globale, à réaliser dans le centre Cnam de votre région**. Votre première démarche sera de trouver l'UE qui vous intéresse ainsi que le centre organisateur de l'enseignement, pour avoir des précisions sur la méthode et l'organisation de l'enseignement à distance (lieu d'examen, obligation de participation aux réunions etc...). Vous ferez cette démarche en vous connectant sur <http://foad.cnam.fr>

Quand débute votre enseignement en FOAD ?

La date de début de votre UE en FOAD est indiquée sur sa fiche détaillée que vous trouverez dans la liste des UE en FOAD. Si votre enseignement est organisé par un centre autre que Paris, vous recevrez un courriel qui vous donnera les consignes pour vous connecter à cette date au serveur de téléenseignement.





La Validation des Études Supérieures (VES)

Grâce à la VES, vous pouvez prétendre à la dispense de certains modules de formation Cnam en faisant valoir vos études supérieures antérieures.

Conditions : posséder un diplôme de l'enseignement supérieur français ou étranger, un titre inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), des unités d'enseignement obtenues dans le cadre d'une formation supérieure, ou encore une formation professionnelle qualifiante.

Démarches : remplir un dossier de demande de VES décrivant le contenu des formations suivies. Il sera examiné par un jury.

Les dossiers de demande de dispense sont à retirer au service de la Scolarité.

L'attestation de reconnaissance de niveau pour les diplômes étrangers

Qu'est-ce que c'est ?

Il n'existe pas de principe juridique d'équivalence entre les titres et les diplômes obtenus à l'étranger et les diplômes français. Chaque établissement d'accueil décide des dispenses qu'il accorde.

Par contre, une attestation de reconnaissance de niveau d'études des diplômes étrangers peut être délivrée par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP). Cette attestation sanctionne le nombre d'années d'études suivies dans le pays étranger et la spécialité mais elle n'a pas de valeur juridique. Elle situe le diplôme étranger dans le système éducatif d'origine. Cette attestation peut être présentée à un employeur, à une administration organisatrice d'un concours ou à un établissement de formation.

Cette attestation est obligatoire pour demander une VES au Cnam.

A savoir :

La délivrance d'une attestation de reconnaissance de niveau d'études est facturée.

Il n'est pas nécessaire de faire traduire au préalable les documents rédigés en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais.

Pour les autres langues, les documents fournis devront être traduits par un **traducteur assermenté** (liste des traducteurs assermentés consultable en mairie, à la préfecture ou au tribunal d'instance).

Où la faire établir ?

Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)

Centre ENIC-NARIC France

Département reconnaissance des diplômes

1, avenue Léon Jouault

92318 Sèvres cedex

01 45 07 63 21

enic-naric@ciep.fr

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr>

S'inscrire

Inscription

Vous devez effectuer une demande de rendez-vous par courriel à contact@ipst-cnam.fr en mentionnant votre nom et numéro de téléphone. Période pour vous inscrire :

- **du 3 au 30 septembre 2020.**

Quels documents fournir pour s'inscrire ?

Pour être inscrit, vous devez joindre à votre dossier :

- **Un justificatif d'identité :**
 - français et ressortissants CEE : photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité,
 - étrangers : photocopie de la carte de séjour avec mention "salarié"
 - réfugiés politiques : photocopie de la carte de réfugié délivrée par l'OFPRA.
- **Un justificatif de l'activité professionnelle :**
 - pour les salariés : une photocopie du dernier bulletin de salaire ou la carte professionnelle ou attestation d'emploi,
 - pour les artisans, commerçants ou profession libérale : un justificatif de l'activité professionnelle (URSSAF),
 - pour les étudiants (uniquement inscrits en 2° ou 3° cycle) : la photocopie de la carte d'étudiant pour 2020/2021.
 - pour les demandeurs d'emploi : un avis de situation de Pôle Emploi de moins de 3 mois.
- **2 photos d'identité** (nom et prénom au verso)
- **1 enveloppe autocollante** (format A5), libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur.
- **Un titre de paiement**
- **Fiche de prescription Pôle Emploi pour les demandeur d'emploi**

Quand démarrent les cours de l'année scolaire 2020-2021 ?

Les formations en présentiel du Cnam en Midi-Pyrénées du 1er et 2nd semestre ne débutent pas toutes à la même date. Début des cours : 1er semestre semaine du 5 octobre 2020 - 2ème semestre semaine du 1er mars 2021.

- En cours d'année, l'auditeur peut également demander le transfert de son inscription dans un autre centre du réseau national du Cnam.
- Toute demande de modification d'inscription ou de remboursement n'est possible que dans un délai n'excédant pas une semaine après le début du premier cours.
- Aucune modification d'inscription ne pourra être effectuée sans retour de la carte d'auditeur accompagnée de l'attestation d'inscription.

Attention !

L'inscription aux cours du soir du Cnam ne confère pas le statut d'étudiant.

Tarif d'inscription		
	Inscription individuelle	Prise en charge employeur
Individuel	(tarif dérogatoire possible sous condition) 150 € par crédit (ECTS)	150 € par crédit (ECTS)
Demandeurs d'emploi subventionnés	Prise en charge intégrale par le Conseil Régional	
Formation ouverte à distance (foad nationale)	35 € par crédit (ECTS)	

Financer sa formation

Les enseignements du Cnam sont subventionnés par le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour l'essentiel du coût de la formation. Salariés, demandeurs d'emplois, plusieurs dispositifs peuvent vous permettre de financer la formation.

Le plan de formation de votre entreprise

Pour qui ?

Salariés en CDD ou en CDI, sans condition d'ancienneté. Les intérimaires aussi peuvent demander à bénéficier de formations financées par leur entreprise de travail temporaire.

Principe

La plupart des entreprises planifient sur l'année leurs actions de formation dans un plan de formation. Même si votre entreprise n'a pas conçu de plan, vous pouvez lui demander de **prendre en charge votre formation**, ainsi que vos frais de déplacement.

Le congé pour validation des acquis de l'expérience (24 heures maximum) peut lui aussi être pris en charge au titre du plan de formation.

Comment faire ?

Présentez votre demande à l'employeur en faisant valoir l'intérêt de la formation pour votre travail. Les formations les plus facilement acceptées restent celles qui présentent un lien direct avec le contenu du poste.

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Pour qui ?

Toutes les personnes engagées dans la vie active, indépendamment du statut :

- les salariés du privé ;
- les personnes sans emploi, inscrites ou non à Pôle emploi ;
- les jeunes sortis du système scolaire obligatoire, en recherche d'emploi.

Principe

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est ouvert pour toute personne âgée d'au moins seize ans, qu'elle soit en emploi, à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.

Ces nouveaux droits acquis au titre du CPF sont attachés à la personne. Ainsi les heures de formation inscrites sur le compte demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi de son bénéficiaire.

A noter : Le CPF remplace le DIF (Droit Individuel à la Formation) à compter de janvier 2015. Les heures non consommées au titre du DIF pourront être mobilisées pendant cinq ans dans le cadre du nouveau compte.

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de concrétiser son projet de formation.

Si la formation se déroule hors du temps de travail, ou si elle vise l'acquisition du socle de connaissances et de compétences, ou lorsqu'elle fait suite à un abondement complémentaire de 100 heures, le salarié n'a pas besoin de l'autorisation de l'employeur.

Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit recueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de 30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

La formation Hors Temps de Travail

La Formation Hors Temps de Travail (FHTT) offre à tout salarié en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) la possibilité de concrétiser son projet professionnel ou personnel en suivant une formation de son choix, indépendamment de celles prévues au plan de formation de l'entreprise. Cette formation se déroule intégralement en dehors du temps de travail.

Un salarié en CDI qui souhaite se former en dehors de son temps de travail a la possibilité de demander le financement d'une formation hors temps de travail.

La FHTT peut être complémentaire de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou d'un Congé Individuel de Formation (CIF) pour financer des modules non obtenus ou des préparations de concours d'entrée en formation.

Elle peut également intéresser les salariés qui veulent se former parallèlement à leur emploi.

Sur cette modalité, la formation, d'une durée minimale de 120 heures et maximale de 1 200 heures ou sur un an, peut s'effectuer le soir, les week-ends, pendant les congés (qu'ils soient parental, sans solde, RTT, congé annuel...).

Contrairement au Congé Individuel de Formation (CIF), la formation hors temps de travail a l'avantage de ne pas être liée au temps de travail.

Le salarié ne demande alors aucune autorisation d'absence à son employeur et la formation s'effectue en toute confidentialité.

La formation des demandeurs d'emploi

Comment faire ?

- Suivant votre parcours, plusieurs cas de figure sont possibles :
- Vous venez de terminer un CDD ? Vous pouvez obtenir un CIF .
- Dans les autres cas, vous pouvez demander à bénéficier d'une formation dans le cadre d'un PARE (Plan d'Aide au Retour à l'emploi). Pôle Emploi pourra vous accorder une simple autorisation vous dispensant de recherche d'emploi pendant la durée de la formation.
- Si la formation est liée aux métiers définis comme prioritaires par le Pôle Emploi un financement partiel ou total des frais de scolarité pourra alors vous être accordé.
- Si la formation est en cours du soir, il n'y a aucune démarche à faire auprès de Pôle Emploi.

Les examens

Contrôle des connaissances

Chaque unité d'enseignement donne lieu à un contrôle de connaissances, soit par contrôle continu, soit par examen semestriel, soit par combinaison de ces procédés (conformément au règlement). Pour valider votre UE, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Si vous avez payé votre inscription à un ou plusieurs enseignements, vous êtes automatiquement inscrit à l'examen correspondant.

Une exception : le test d'anglais. L'inscription au test doit être prise indépendamment.

Convocation aux examens

Aucune convocation n'est envoyée.

Consultez régulièrement les dates et les heures d'examens sur votre compte ENF.

Examens partiels et examens de travaux pratiques

Aucune convocation n'est envoyée.

Les enseignants vous préviennent en cours.

L'assiduité à l'ensemble des séances de TP est exigée.

Le congé pour examen

Le code du travail (art. L.6322-1 à L.6322-13) prévoit la possibilité d'obtenir un congé examen. Les employeurs peuvent accorder aux salariés des autorisations d'absences pour préparer et passer un ou plusieurs examens en vue d'acquérir un titre ou un diplôme enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le salarié doit formuler sa demande à son employeur par lettre recommandée avec avis de réception. Cette lettre doit être accompagnée d'un certificat d'inscription aux examens. Le courrier doit parvenir à l'employeur 60 jours avant la date de début des épreuves.

Dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande, l'employeur doit donner son accord ou indiquer les motifs de rejet ou de report.

La durée du congé comprend la durée de l'examen, majorée d'une durée maximale de 24 heures de temps de travail pour le préparer.

Il est possible de prendre plusieurs congés par an.

Résultats des examens

Aucun résultat n'est donné par téléphone.

Les attestations de succès sont adressées automatiquement aux candidats reçus, en début d'année civile.

Dès que toutes vos UE sont validées, pensez à demander votre diplôme.

Attention

- **Le jour de votre épreuve, n'oubliez pas de présenter votre carte d'auditeur, votre carte d'identité.**
- **Il vous est formellement interdit de vous présenter à un même examen dans des centres différents la même année.**
- **Vous ne pouvez pas vous présenter à un examen auquel vous avez déjà été reçu.**
- **L'assiduité à l'ensemble des séances de TP peut être exigée pour se présenter à l'examen.**

Les diplômes

Obtenir la délivrance d'un diplôme

Pour obtenir un diplôme au Cnam, il faut :

- valider toutes les unités d'enseignement qui composent le diplôme.
- posséder le diplôme pré-requis (ou réaliser une démarche de VAP 85).
- remplir les conditions d'expérience professionnelle (cette condition n'est pas exigée pour vous inscrire).

L'expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est **obligatoire** et contrôlée avant la **délivrance des diplômes**, un nombre de crédits lui est affecté.

Conditions d'expérience professionnelle

Pour les licences

- candidats suivant le parcours L1, L2, L3 : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme. Si l'expérience est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité sera en outre exigé.
- candidats admis directement en L3 : justifier d'une expérience professionnelle de 1 an dans la spécialité. Si l'expérience est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité sera en outre exigé.

Pour les titres RNCP (en règle générale)

- justifier de 2 ans d'expérience dans le domaine ou de 3 ans hors domaine. Dans ce dernier cas un stage de 3 à 6 mois dans la spécialité est exigé.



A savoir :

vous avez travaillé mais vous n'êtes pas sûr de remplir les conditions d'expérience pour obtenir le diplôme que vous préparez : il est possible de demander **l'examen anticipé de votre expérience professionnelle**. Pour cela vous devrez au préalable avoir validé quelques unités d'enseignement composant le diplôme.

Précision :

L'expérience professionnelle n'est pas obligatoire pour l'inscription aux unités d'enseignement. Par contre, si votre objectif est l'obtention d'un diplôme ou de certains certificats, elle vous sera demandée au moment de la délivrance du diplôme.

Attention :

si vous ne possédez aucune expérience professionnelle, aucun diplôme ne pourra vous être délivré. Si vous possédez de l'expérience professionnelle en dehors de la spécialité du diplôme que vous préparez, il vous sera demandé de réaliser un stage.

Les démarches administratives

(hors période inscription)

SERVICE SCOLARITÉ

Ipst-Cnam

Maison de la Recherche et de la Valorisation
118 route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 09 - 05.62.25.52.00
Fermé le samedi matin

Obtenir la prise en charge de votre inscription par l'employeur

Le formulaire accompagne le dossier d'inscription. Sur demande de l'employeur, une attestation mensuelle d'assiduité peut vous être délivrée. Vous devez dans ce cas faire signer l'enseignant à chaque séance.

Obtenir une attestation d'inscription, un historique de vos inscriptions au Cnam ou un récapitulatif de vos unités d'enseignement

Venez sur place muni de votre carte d'auditeur ou adressez un courriel dans lequel vous mentionnez votre numéro d'inscription, qui se trouve sur votre carte.

Retirer un formulaire de transfert d'inscription du Cnam Midi-Pyrénées vers un centre régional ou vers le Cnam Paris

Venez sur place avec votre carte d'auditeur.

Obtenir l'attestation de vos diplômes

Si votre cursus est complet et si vous répondez aux conditions d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé, votre dossier sera soumis à l'avis d'une commission. Une attestation provisoire vous sera adressée si cet avis est favorable. Après décision du jury, vous pourrez venir chercher votre diplôme sur convocation.

Si vous avez un doute sur la durée, la qualité ou la nature de votre expérience professionnelle par rapport aux exigences du diplôme, vous pouvez déposer **une demande anticipée de validation de l'expérience professionnelle**.



Conventions de stage

Tout stage, qu'il soit obligatoire ou non, donne lieu à convention. Pour se faire délivrer une convention de stage, il faut au préalable avoir obtenu une unité d'enseignement du Cnam ou bien être inscrit à un diplôme (sauf exception). Toute demande de convention doit être déposée 10 jours avant le début du stage. Aucune régularisation ne pourra être effectuée à titre rétroactif.

Pour faire établir une convention de stage, l'auditeur doit se rendre à la scolarité du Cnam avec sa carte d'auditeur en cours de validité pour retirer :

Trois exemplaires vierges de convention de stage ;

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- copie de la carte d'inscription,
- lettre de proposition de stage avec mention expresse de l'accord de l'enseignant responsable de la spécialité concernée et attestation d'assurance responsabilité civile dans le cadre du stage.

L'auditeur devra retourner l'ensemble de ces documents dûment complétés à la scolarité du Cnam au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Convocation aux examens

Aucune convocation n'est envoyée.

Consultez régulièrement les dates et les heures d'examens sur votre compte ENF.

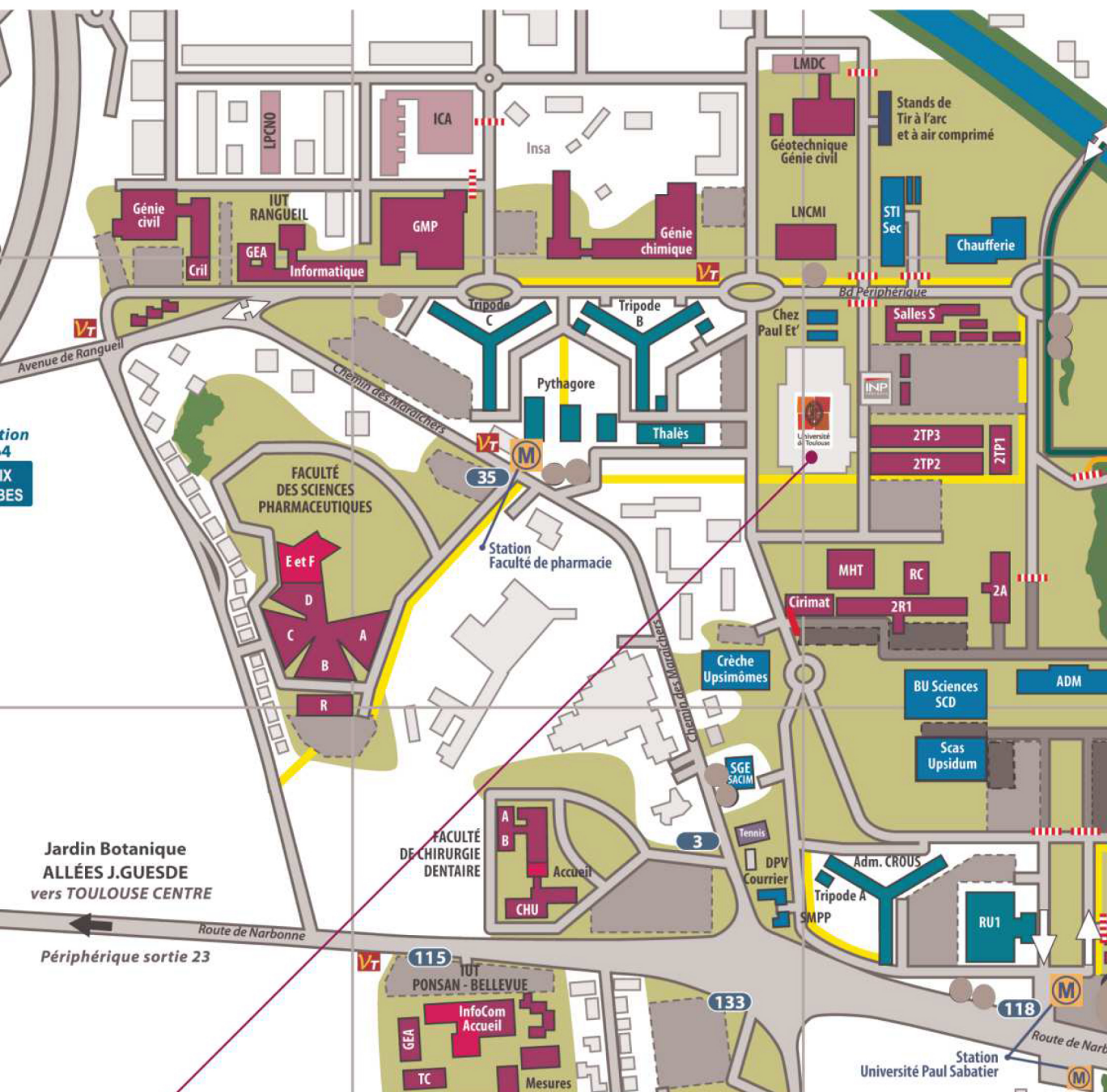
Si vous avez besoin d'une convocation, faire la demande par courriel à contact@ipst-cnam.fr.

ACCÈS

En métro : prendre la ligne B direction "Ramonville" jusqu'à la station "Faculté de pharmacie".

En voiture prendre le périphérique, sortie 20, suivre "Complexe scientifique de Rangueil".

Coordonnées GPS : N: 43.33.999 E: 001.28.020



Ipst-Cnam

Maison de la Recherche et de la Valorisation
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 09
Tél : 05.62.25.52.00 - www.ipst-cnam.fr
courriel : contact@ipst-cnam.fr

